

Montpellier votre ville.

N° 61 - NOVEMBRE 83
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE.



Montpellier:
la fibre de
l'imagination.

**Montpellier:
1^{ère} ville du monde
cablée
industriellement.**

Séance du 17 octobre 1983

Affaire 1 — Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes — Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication.
Affaire 2 — Affaires culturelles — Musée Régional d'Art Sacré — Donation de l'Evêque de Montpellier.
Affaire 3 — Affaires Scolaires — Cartes scolaires des 1^{er} et 2^e degrés — Avis du Conseil Municipal.
Affaire 4 — Affaires Scolaires — Collège Paul Valéry — Vœu du Conseil Municipal.
Affaire 5 — Affaires Scolaires — Construction d'un lycée polyvalent — Vœu du Conseil Municipal.
Affaire 6 — Affaires Scolaires — C.E.S. Clémence Royer — Travaux non programmés du second degré — Isolation phonique — Pose de double vitrage.
Affaire 7 — Affaires Scolaires — C.E.S. Clémence Royer — Travaux non programmés du second degré — Mise en place de grilles au fenêtres.
Affaire 8 — Affaires Scolaires — C.E.S. Clémence Royer — Travaux non programmés du second degré — Mise en sécurité électrique.
Affaire 9 — Affaires Scolaires — C.E.S. Gérard Philippe — Travaux non programmés du second degré — Mise en conformité gaz-électricité.
Affaire 10 — Affaires Scolaires — C.E.S. Gérard Philippe — Travaux non programmés du second degré — Travaux de mise en sécurité Gaz.
Affaire 11 — Affaires Scolaires — C.E.S. Las Cases — Travaux non programmés du second degré — Peinture de la charpente métallique.
Affaire 12 — Affaires Scolaires — Classes vertes 1982-1983 — Subventions de la Ville — Modifications.
Affaire 13 — Affaires Scolaires — Ecole Marcel Pagnol — Décoration — Annulation de la délibération du Conseil Municipal du 5 novembre 1980 portant agrément de M. CAMURATI — Agrément de Mme LAFLECHE.
Affaire 14 — Agglomération de Montpellier — Réseau National de circulation.
Affaire 15 — Antigone — Le Nombre d'Or — Avenant n° 1 à la convention d'avance du 18 juin 1981 — Ville/Sté Héraultaise.
Affaire 16 — Antigone — Z.A.C. 1 — Construction d'un groupe scolaire — Convention Ville/S.E.R.M.
Affaire 17 — Assainissement — Recalibrage du Lez — 2^e tranche — Déviation des réseaux — Marché négocié BERTHOULY-TRIVELLA-ROGIER-OLIVIER.
Affaire 18 — Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'Association « VIDEO ANIMATION LANGUEDOC » — Représentant du Conseil Municipal — Election.
Affaire 19 — Association Amicale des Elus et du Personnel Municipal et du Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Montpellier — Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration.
Affaire 20 — Bureau Municipal d'Hygiène — Installations classées — CHU de MONTPELLIER — Hôpital Lapeyronie — Enquête publique.
Affaire 21 — Bureau Municipal d'Hygiène — Pouponnière Bellevue à l'Aiguelongue — Adoption de l'avenant n° 1 pour le lot 10.
Affaire 22 — Camping de Montaubérout — Téléphone — Installation de trois cabines publiques — Convention avec les télécommunications.
Affaire 23 — Centre Aéré de Courpouyras — Complément de subvention.
Affaire 24 — Chai de Grammont — Aménagement en lieu scénique — Avenant n° 1 au marché d'ingénierie n° 261.889.22 avec le BETECS BETAC et M. JEF-FROY.
Affaire 25 — Dénomination de la pénétrante-est de la limite de la commune de MAUGUIO jusqu'au Pont de Montaubérout.
Affaire 26 — Domaine Bonnier de la Mosson — Demandes de subventions — Adoption de la Convention VILLE/E.P.R.
Affaire 27 — Eau — Zone de protection de l'Aqueduc — Autorisation de passage de canalisation au profit de la Commune de Montferrier-sur-Lez.
Affaire 28 — Foncier — Parcelle rue Guillaume Janvier — Ville de Montpellier/Société Foncière Paris-Aquitaine et Copropriété « Résidence de France » — Cession gratuite.
Affaire 29 — Foncier — Parcelle rue du Lavandin/Rue Guillaume Janvier — Ville de Montpellier/S.C.P. « Résidence La Tour et Estanove » — Echange sans soule.
Affaire 30 — Foncier — Terrain des Escholiers (Aiguelongue) Bail O.P.A.C./Ville.
Affaire 31 — Halles et Marchés — Foire aux manèges — Transfert sur le Peyrou — Reorganisation.
Affaire 32 — Marché d'entretien n° 816.0.1 — Menuiserie Entreprise SALVADOR — Avenant n° 3.
Affaire 33 — Paillade — Centre — Cession de terrain — Agrément de candidature Direction Opérationnelle des Télécommunications.
Affaire 34 — Palais des Sports — Soirée de Gala — Mercredi 18 octobre 1983 — Au profit de la recherche contre le cancer — Redevances — Exonération.
Affaire 35 — Personnel Municipal — Accidents matériels — Remboursement de frais.
Affaire 36 — Personnel Municipal — Chargé de Mission (Handicapés) — Révision contrat.
Affaire 37 — Personnel Municipal — Directeur Adjoint du Théâtre — Administrateur chargé de relations publiques et régisseur de l'Orchestre — Reconduction des Subventions.
Affaire 38 — Personnel Municipal — Théâtre Municipal — Tableau des effectifs — Personnel Technique.
Affaire 39 — Restaurants Scolaires — Fournitures de repas au Centre d'Aide pour le Travail de JUVIGNAC — Convention.
Affaire 40 — Restaurants Scolaires — Fourniture de repas aux communes de CLAPIERS - COMBAILLAUX.
Affaire 41 — Restaurants Scolaires — Fourniture de repas à l'école Sainte-Jeanne d'Arc.
Affaire 42 — Restaurants Scolaires — Fourniture de repas à l'école de la Tour des Pins.
Affaire 43 — Restaurants Scolaires — Fourniture de repas à l'O.P.A.C.
Affaire 44 — Restaurants Scolaires Municipaux — Demande de subvention au Conseil Général.
Affaire 45 — Terrain Domaine de Grammont — Convention Ville de MONTPELLIER/C.A.P.E.N.E. — Avenant n° 1.
Affaire 46 — Voirie Urbaine — Berges du Lez — Liaison Chemin de Moularès — Avenue J. Mermoz — Demande de subvention.
Affaire 47 — Voirie Urbaine — Mise à l'alignement: pan coupé — rues Toiras et Bernard de Tréviens — Cession gratuite SARL PROMIN VEST.
Affaire 48 — ZAC de la Fontaine à Celleneuve — Acquisitions foncières.
Affaire 49 — Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier — Construction d'un immeuble administratif ZUP la Paillade — Emprunt de 1 330 000 F auprès de Habitat Crédit — Garantie de la Ville.

Affaire 51 — Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier — Construction d'un immeuble Rue des Volontaires — Emprunt de 2 247 200 F auprès de Habitat Crédit — Garantie de la Ville.
Affaire 52 — Société HLM Languedoc Logis — Construction de 154 logements Les Logis des Pins — Emprunt complémentaire de 3 100 000 F — Garantie de la Ville.
Affaire 53 — Mesures en faveur du développement industriel et des entreprises nouvelles — Exonération de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur les propriétés bâties.
Affaire 54 — Palais des Congrès — Délégation de maîtrise d'ouvrage à la SERM.
Affaire 55 — Permis de construire — Société Nouvelle de la Ville de Montpellier — Exonération de la taxe locale d'équipement — Contribution aux dépenses d'exécution des équipements publics exceptionnels.
Affaire 56 — Personnel Municipal — Tableau des effectifs — Modification — Transformation d'un poste d'Ingénieur Subdivisionnaire en poste d'Ingénieur Divisionnaire.
Affaire 57 — Foncier — Convention d'occupation temporaire du domaine public communal — Sté Nouvelle Ville de Montpellier/Ville de Montpellier.
Affaire 58 — Décision des représentants élus de la commune au Comité Directeur de l'opération H.V.S. PHOBOS.
Affaire 59 — Travaux d'équipement 1983 — Emprunt de 35 000 000 F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation.
Affaire 60 — Travaux d'équipement 1983 — Emprunt de 10 000 000 F à long terme auprès de la C.A.E.C.L.
Affaire 61 — Travaux d'équipement 1983 — Emprunt de 2 000 000 F à moyen terme auprès de la C.A.E.C.L.
Affaire 62 — Affichage — Mobilier urbain.
Affaire 63 — Information municipale à l'aide de journaux électroniques.
Affaire 64 — Fonctionnement du Conseil Municipal.

Quelques décisions du C.M.

Affaire n° 2: Musée Régional d'Art Sacré. Dans le cadre de la création du Musée Régional d'Art Sacré, dans les bâtiments de l'église de la Visitation devenue propriété de la Ville et dans la perspective de l'ouverture de ce Musée en 1985 à l'occasion de la commémoration du millénaire de Montpellier, Monseigneur l'Evêque fait donation à la Ville, et à titre de fonds du Musée, de divers objets à caractère religieux répertoriés en 32 articles (trône épiscopal, peinture sur bois, sculpture, bustes reliquaires... soit divers objets du XIII au XIX^e siècle). Il offre également de placer en dépôt au dit Musée des objets précieux comprenant un ensemble d'anneaux pastoraux et de croix pectorales.
 Cette donation et ce dépôt sont assortis de diverses conditions stipulées par le donateur et qui ont été acceptées par le Conseil Municipal.
 Pour les objets précieux placés en dépôt, l'acte de donation stipule qu'ils pourront être mis, à sa demande, à la disposition de l'Evêque de Montpellier en certaines occasions.
Affaire n° 14: Réseau National de circulation. La Direction Départementale de l'Equipement a présenté à la Ville de Montpellier un schéma de maîtrise d'ouvrage. Etat définissant le réseau national à l'intérieur du Périmètre du District à l'horizon 2000.
 Le principe du schéma consiste à rabattre les Routes Nationales pénétrant dans Montpellier (R.N. 109, R.N. 113, R.N. 112, R.N. 110) sur une rocade passant par le Sud dont, l'origine côté Ouest, est constitué par l'échangeur du Super M et l'extrémité côté Est, par le carrefour de la Place du 1^{er} Novembre. Il s'appuie sur la réalisation de collecteurs le long de l'Autoroute A9 entre Rondelet et l'échangeur Montpellier-Est qui permettrait de créer deux échangeurs supplémentaires (Rondelet avec la rocade Ouest-Sud et C.D. 21 — Autoroute de Carmon).
 Le montant des travaux à réaliser dans le cadre du schéma de maîtrise d'ouvrage s'élève à 600 M.F. (FR 83) avec une participation financière de la Ville de 45 %. Dans ce cadre, l'opération du dénivelé de la R.N. 113, Place de la Comédie, apparaît comme une solution permettant d'écouler le trafic du centre ville.
Affaire n° 53: Mesures en faveur du développement industriel et des entreprises nouvelles. Exonération de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur les propriétés bâties. La loi du 8 juillet 1983 donne la possibilité aux Collectivités locales d'accorder une exemption de deux ans de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur les propriétés bâties, aux entreprises nouvelles, créées en 1983 et en 1984 et relevant d'un régime d'imposition selon le bénéfice réel (dont les biens amortis selon le système dégressif représentent les deux tiers au moins de leurs immobilisations amortissables). Ces dispositions s'appliquent également aux entreprises créées pour reprendre un établissement en difficulté ayant fait l'objet d'une procédure de règlement judiciaire ou ayant donné lieu à l'intervention d'organismes spécifiques (CODEFI, CORRI...),
 Montpellier, capitale régionale, se doit d'être la première à intervenir dans ce domaine du développement industriel.
Affaire n° 54: Palais des Congrès. Différents projets comportant principalement une salle de grandes dimensions susceptible d'accueillir le public sont actuellement à l'étude: Maison des Congrès, Projet d'Auditorium pour l'Orchestre régional Languedoc/Roussillon, Théâtre de plein-air.
 Afin de profiter d'une mise en commun d'équipements nécessaires à ces différents programmes et de parvenir ainsi à un coût global plus réduit, il paraît opportun d'étudier le regroupement de ces différents équipements en un seul bâtiment dont la fonction principal serait l'utilisation pour les congrès et dont la dimension des salles (de 600 à plus de 2 000 places) permettrait de satisfaire les différents besoins exprimés.
 Pour la localisation de ce bâtiment, l'étude pourrait porter au bout de l'Esplanade. Cet ensemble pouvant alors être intégré dans l'aménagement global de la Place de la Comédie et de l'Esplanade. La SERM sera mandatée pour l'étude de faisabilité et le lancement d'un concours national d'architecture.
Affaire n° 55: Permis de construire Sté nouvelle de la Ville de Montpellier. Le Conseil Municipal a constaté que l'exploitation du magasin Super M et le trafic qu'elle génère, contribue à saturer la circulation dans le secteur du carrefour formé par l'Avenue de Lodève avec les avenues Paul Bringuier et des Garrats. Il a estimé que la réalisation de l'extension sollicitée par la Société n'était pas compatible avec les possibilités de circulation existantes et qu'il fallait surseoir à la délivrance du permis de construire.
 A la suite d'une étude des services techniques, il en résulte que l'écoulement satisfaisant du trafic ne pourrait être assuré que par la réalisation d'un passage inférieur de la R.N. 109 à gabarit normal à quatre voies complétée par la construction d'un passage inférieur à gabarit réduit sous l'Avenue des Garrats au droit de l'entrée de l'établissement. Il s'agit là d'équipements publics exceptionnels indispensables, d'un montant de 10 000 F.T.T.C.

Le billet du maire

Montpellier, première ville au monde câblée industriellement en fibre optique pour la télévision inter-active



Inter-activité, télématique, vidéo-texte, fibre optique, vi-siophone, etc., autant de termes barbares ou obscurs que l'on s'habitue à lire ici ou là. Essayons d'être clairs. La télévision, ces trente dernières années, a complètement modifié la communication dans le monde. Ce dernier a plus évolué en vingt ans que depuis l'aube du temps. Au fond de la jungle à Bornéo ou de la savane, un poste couleur donne chaque soir les informations de Moscou, de Ryad, de Paris ou de Santiago du Chili. Une révolution du même ordre va se produire dans les années à venir grâce au câblage télévisé par câble coaxial ou par fibre optique, multipliant les possibilités de cette même télévision. Un mot d'abord des techniques avant de passer aux possibilités offertes. Le câblage par câble coaxial est un procédé essentiellement américain, déjà largement utilisé et massivement aux U.S.A., au Canada, en Belgique et même quelques installations restreintes ont été développées dans certains quartiers de villes françaises. Par contre, la fibre optique à base de silice est un procédé nouveau issu de brevets américains et français. Si la France n'est pas entièrement à l'origine de l'invention, elle est le premier pays qui a décidé de s'équiper industriellement en fibre optique. Si cette décision, prise il y a quelques mois, au Conseil des Ministres, réussit, la France s'assurera dans les vingt ans qui viennent une position primordiale dans ce secteur au plan mondial sur le plan industriel. Dès le lendemain de la décision, Montpellier fut la première ville française à demander l'installation du câblage de 20 000 prises en fibre optique devenant ainsi la première ville au monde câblée sur le plan industriel, l'expérimentation s'étant faite à Biarritz où elle continue. Après Montpellier, d'autres départements ou villes sont sur les rangs dans le peloton de tête (Montbéliard, Lille, le Département de la Seine-Saint-Denis, Paris, etc.). La fibre optique présente un avantage essentiel à terme sur le câble coaxial. Celui-ci permet surtout de multiplier les canaux arrivant aux postes permettant par exemple, à terme, grâce au satellite géostationnaire, de disposer de 100 à 150 programmes au choix sur son poste. Par contre, le câble coaxial n'est pas inter-actif, il ressemble au poste-radio: on écoute le speaker, on ne peut lui parler, on regarde la télévision par câble, on ne peut pas communiquer à partir de son poste. La fibre optique est à la télévision par câble ce qu'est le téléphone au poste radio, on peut communiquer dans les deux sens. Prenons quelques exemples: on pourra commander un jour une émission de formation au choix sur abonnement, par exemple un médecin pourra commander telle partie des «Entretiens de Bichat» sur la cardiologie ou telle autre spécialité qui l'intéresse. Lorsque la cinématique nationale sera entièrement sur cassette, on pourra se faire projeter en famille la trilogie de Pagnol, deuxième partie, au choix. Quand toute la France sera câblée, on pourra filmer l'enfant sur la plage à Palavas l'après-midi, mettre la cassette sur le poste, faire le numéro de code des grands-parents à Strasbourg ou au Mans et leur envoyer le film en fin d'après-midi. On comprend qu'à terme la télévision par câble en fibre optique révolutionnera toutes les méthodes d'enseignement (des cours d'apprentissage des langues sont déjà

prêts; les Chinois apprennent déjà à la télévision l'anglais et le français), toutes les méthodes de formation (des programmes de formation de recyclage, de perfectionnement sont en préparation pour tous les métiers), toutes les méthodes de communication (on pourra communiquer dans toute la France et au-delà sur écran). Bien entendu, la fibre optique contient tous les avantages des multiples canaux du câble coaxial. Dans les premières années le nombre des canaux disponibles sera de 15. Il passera rapidement à 30 puis à 60 vers 1985-1986, à 100 avant 1990 et au-delà ensuite. Bien entendu, ces évolutions ne peuvent que s'accélérer. Grâce à la fusée Ariane, la France sera le premier pays à lancer après des sociétés internationales un satellite géostationnaire. Ce satellite qui tourne au même rythme que la terre restera donc en permanence au même point au-dessus de la France. Il pourra transmettre en provenance des autres satellites les chaînes de télévision de l'Europe, d'Amérique du Nord, du Japon, etc., du monde entier. Dans un premier temps, avec les quinze canaux, des négociations sont en cours pour les chaînes proches (Espagne, Catalogne, Allemagne, etc.) ou de la langue française (télé Monte-Carlo, Télé Luxembourg, Télévision Belge, Suisse Romande, Télévision Québécoise). Voilà aussi brièvement résumé ce possible l'immense mutation tant quantitative que qualitative que va per-

mettre le câblage en fibre optique. En étant la première ville câblée au monde sur le plan industriel, Montpellier s'assure aussi une extraordinaire carte de visite sur le plan international comme vitrine d'un grand procédé français à l'échelle internationale dont les retombées ne peuvent qu'être heureuses sur le plan culturel et économique. Voyons maintenant les faits: Montpellier, première ville à en faire la demande, a été retenue par le Gouvernement. M. MEXANDEAU, Ministre des Télécommunications, est venu le 19 octobre à Montpellier concrétiser l'accord avec la Ville. Le réseau en fibre optique sera placé par la Direction Régionale des Télécommunications. La Ville fait une avance remboursable jusqu'à un montant de 30 % des travaux. Le réseau appartiendra, comme le réseau téléphonique, à l'Etat. Par contre, la distribution sera assurée sur le plan local. Une association 1901 a été mise en place depuis un mois pour préparer la future S.L.E.C. (Société Locale d'Exploitation Commerciale). L'Association comprend la Ville de Montpellier, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Conseil Général de l'Hérault, l'Etablissement Public Régional, l'I.D.A.T.E. et en observateur un membre de la mission SCHREINER. Ultérieurement, elle sera élargie à de nouveaux partenaires (créateurs culturels, organisations de presse, sociétés de télévision par câble ou fibre optique), etc. La présidence en est assurée par M. Max LEVITA, Conseiller Municipal, Professeur à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc. Les vice-présidents sont avec moi-même, MM. SAUMADE et CAPDEVILLE, Présidents du Conseil Général et du Conseil Régional. Les travaux de câblage commenceront en 1984. Une étude est en cours pour déterminer l'ordre d'installation dans les quartiers en fonction d'un plan général de câblage de la ville. La S.L.E.C. louera le réseau au ministère des Télécommunications. Elle percevra un abonnement auprès des possesseurs intéressés de postes de télévision. Cet abonnement pourrait se situer et devrait se situer aux environs de 120 F et 150 F par mois dont une partie (environ 50 F) servira pour payer ledit ministère.

J'ai essayé d'être aussi clair que possible dans une matière nouvelle encore mal définie sur beaucoup de plans (techniques, financiers, juridiques). Que les spécialistes pardonnent telle erreur de détail ou telle interprétation. Je pense cependant avoir présenté, pour l'essentiel, le problème. Le câblage par fibre optique est une révolution aussi importante que le passage du copiste médiéval au livre de Gutenberg. Les répercussions seront extraordinaires sur les plans des relations entre les peuples, de l'éducation et de la formation. Il était important que Montpellier soit en bonne position pour participer à ce grand mouvement dans lequel la France, avec le choix des fibres optiques, entend jouer un rôle de premier plan. Voilà le projet, une belle ambition pour la France, une grande carte pour Montpellier et puis un jour pour le téléspectateur devant son poste une nouvelle ouverture sur le monde, un nouveau plaisir de la vie.

Le Député-Maire, de la Ville de Montpellier, G. FRECHE

CLINIQUE CLEMENTVILLE

Médecine - Chirurgie
 Obstétrique - Radiologie
 Physiothérapie

25, rue de Clémentville
 34000 MONTPELLIER

Tél. : 92.85.54

Décision du bureau municipal

Le Bureau Municipal du 24 octobre a décidé de préparer l'étude d'un règlement intérieur du Conseil Municipal. Une commission a été mise en place à cet effet. Elle est présidée par Monsieur

VEZINHET et sera composée de MM. LEVY, BIOT, GENESTE et LARBIOU. Le projet sera soumis au Bureau Municipal puis au Conseil Municipal.

AUTOMOBILISTES FAITES VOS COMPTES

LA GAMME LADA.

SKODA 1050 L
6 CV, 4 portes, pneu à carcasse radiale, sièges couchetés à appuis-tête, sièges arrière rabattables, servo-frein, régulateur électronique

24 990 F

SKODA
UNE ECONOMIE INTELLIGENTE

LADA 1200S 7CV
25 770 F

LADA 2105 7CV
30 610 F

LADA 1600 9CV
31 245 F

LADA 1200 BREAK 7CV
29 830 F

LADA 4x4 NIVA 9CV
47 110 F

Garantie assistance Lada, avec Mondial-Assistance

LADA

Garage GUITARD 18, rue du Commerce - 6 rue Bourelly
34000 MONTPELLIER - Tél. 92.44.60

Au service du monde agricole et du monde rural

Le Groupe LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

SAMDA
SORAVIE

- Exploitants Agricoles
- Salariés Agricoles
- Salariés du Commerce et de l'Industrie
- Artisans
- Commerçants
- Entrepreneurs
- Professions libérales
- Dirigeants d'organismes professionnels

ADRESSE :
Maison de l'Agriculture
Place Chaptal - Montpellier

PROGRAMME NOVEMBRE-DECEMBRE 1983

Nous publions ici le programme Age d'Or jusqu'à la fin décembre. Les manifestations sont ouvertes aux personnes âgées de plus de 60 ans possédant la carte Age d'Or. Si vous n'avez pas encore votre carte, vous pouvez vous la procurer en vous rendant à la Mairie (4^e étage - Service Relations Publiques Animation) muni d'une carte d'identité. Pour tous renseignements téléphoner à la Mairie de Montpellier au 64.34.34.

Spectacles

Vendredi 28-10	Bal des Retrouvailles d'Age d'Or	Salle des rencontres	15 h 00	Entrée Gratuite
Dimanche 30-10	Concert (Mozart-Stravinski)	Opéra de Montpellier	10 h 45	Entrée Gratuite
Jeu 3-11	Chorale Dom Bosco	Club les Aubes Avenue de St-Maur	14 h 30	Entrée Gratuite
Dimanche 13-11	Madame Butterfly	Opéra de Montpellier	14 h 30	27 F à 70 F Réservation opéra
Jeu 17-11	Chorale Dom Bosco	Club Cavalerie Rue de la Cavalerie	14 h 30	Entrée Gratuite
Jeu 17-11	Ciné Club: «L'Incorrigible»	Office Régional Cinéma 20, rue Azema	14 h 30	10 F
Lundi 21-11	Théâtre du Blé Noir Le Petit Prince	Maison pour Tous Joseph Ricôme 7, rue Pagès	14 h 30	10 F
Mardi 22-11	Visite de la Ville Faculté de Médecine Cathédrale St-Pierre	Rendez-vous Bureau du Tourisme. Le Capoulié Rue Maguelone	14 h 00	6 F
Jeu 24-11	Lucrèce Borga Théâtre	Opéra de Montpellier Salle Molière	14 h 00	10 F
Dimanche 27-11	Concert (Roussel - Beethoven - Schumann)	Opéra de Montpellier	10 h 45	Entrée Gratuite
Mardi 29-11	Cinéma «Le Charme discret de la bourgeoisie» (Luis Bunuel)	Maison pour Tous Joseph Ricôme 7, rue Pagès	15 h 00	10 F
Mercredi 30-11	Voyage à Rosas	Inscription Mairie de Montpellier. Service Age d'Or - Animation		200 F
Jeu 1-12	Chorale Dom Bosco	Maison pour tous. Léo Lagrange Mas de la Paillade	14 h 30	Entrée Gratuite
Mardi 6-12	Cinéma: «Cet obscur objet du désir» (Luis Bunuel)	Maison pour tous Joseph Ricôme 7, rue Pagès	15 h 00	10 F
Vendredi 9-12	Visite de Ville Quartier Notre-Dame-des-Tables	Rendez-vous Bureau du Tourisme. Le Capoulié Rue Maguelone	14 h 00	6 F
Dimanche 11-12	Concert (Jolivet - Schubert)	Opéra de Montpellier	10 h 45	Entrée Gratuite
Mardi 13-12	Cinéma: «Kagemusha» (Kurosawa)	Maison pour Tous J. Ricôme Rue Pagès	15 h 00	10 F
Jeu 15-12	Chorale Dom Bosco	Club Lemasson 2, rue Ripol	14 h 30	Entrée Gratuite
Jeu 15-12	Ciné Club «Brubaker»	Office Régional Cinéma 20, rue Azéma	14 h 30	10 F
Dimanche 25-12	Opérette: «La Belle Hélène»	Opéra de Montpellier	15 h 00	16 F à 43 F Réservation Opéra

Conférences

Lundi 7-11	L'Age d'Or de l'Occitanie Jean ROUQUETTE	Salle Pétrarque 2, place Pétrarque	14 h 30	Entrée Gratuite
Mercredi 9-11	La Recherche Biologique Jean OBERTI	Club J. Galzy-Cité Astruc - Rue Clément - Ville	14 h 30	Entrée Gratuite
Jeu 10-11	Connaissance des vins de la Région (avec dégustation) Robert BAILLAUD	Hôtel des Vins 7, rue Jacques-Coeur	15 h 00	Entrée Gratuite
Lundi 14-11	La Télématique Max LEVITA	Salle Pétrarque 2, place Pétrarque	14 h 30	Entrée Gratuite
Mardi 15-11	Comment garder le cœur solide André LEVY	M.P.T. St-Martin Rue des Razeteurs	14 h 30	Entrée Gratuite
Vendredi 18-11	Connaissance du Parc Zoologique de Lunaret Marcel GALLET	M.P.T. G. Brassens Les Tritons - Av. du Comté de Nice La Paillade	14 h 30	Entrée Gratuite
Jeu 24-11	Montpellier Ville Universitaire: La Chimie Patrick GENESTE	M.P.T. Tastavin 20, rue St-Cléophas	14 h 30	Entrée Gratuite
Vendredi 25-11	Recherche Biologique Jean OBERTI	M.P.T. George Sand Avenue de St-Maur	14 h 30	Entrée Gratuite
Mardi 29-11	Comment lutter contre les rhumatismes André LEVY	M.P.T. L'Escoutaire St-Martin Rue des Razeteurs	14 h 30	Entrée Gratuite
Vendredi 2-12	Connaissance du Parc Zoologique de Lunaret Marcel GALLET	M.P.T. Joseph Ricôme 7, rue Pagès	14 h 30	Entrée Gratuite
Lundi 5-12	La Vidéo Communication Max LEVITA	M.P.T. George Sand Avenue de St-Maur	14 h 30	Entrée Gratuite
Mercredi 7-12	Connaissance des Vins de la Région (avec dégustation) Robert BAILLAUD	Hôtel des Vins 7, rue Jacques-Coeur	15 h 00	Entrée Gratuite
Lundi 13-12	Histoire de la Médecine André LEVY	M.P.T. L'Escoutaire St-Martin - Rue des Razeteurs	14 h 30	Entrée Gratuite
Vendredi 16-12	Connaissance du Parc Zoologique de Lunaret Marcel GALLET	M.P.T. Léo Lagrange Mas de la Paillade	14 h 30	Entrée Gratuite

Sport

Piscine (entrée gratuite sur présentation Carte Age d'Or)	Jeu 17 h 00 Mardi 17 h 00 Mardi 16 h 00 Jeu 16 h 00	Centre Nautique Paillade - Av. Heidelberg Maurin - 1933, av. Maurin Pompignane - Rue Louise-Michel La Rauze - Rue Métairie de Sayssat
Gymnastique Age d'Or (cours gratuits Place aux Sports)	Jeu 16 h 30 Mardi 15 h 00 Mardi 14 h 00 Vendredi 14 h 00 Jeu 10 h 00 Vendredi 10 h 00 Vendredi 10 h 00 Vendredi 10 h 00 Vendredi 9 h 00 Vendredi 10 h 45	Gymnase Abattoirs Rue Substantion Stade de la Rauze Rue de la Rauze Dom Bosco Rés. Foyer Les Aubes Av. de St-Maur Gymnase Sabathé Rue St-Cléophas Rés. Foyer Bel Juel Rue des Avelaniers Salle de quartier La Chamberte Rue du Père Rome Club des Etuves Rue des Etuves Club J. Galzy - Rue Clémentville Cité Astruc M.P.T. Léo Lagrange Mas de la Paillade
Yoga	Lundi 14 h 00 Vendredi	M.P.T. Léo Lagrange - Mas de la Paillade

Ateliers d'expression

Couture	Lundi, mercredi, vendredi Mardi Jeudi Vendredi	14 h 00 14 h 30 14 h 00 14 h 30	Maison pour Tous J. Ricôme 7, rue Pagès M.P.T. Tastavin - 20, rue St-Cléophas M.P.T. G. Brassens - Les Tritons Av. du Comté de Nice M.P.T. Léo Lagrange-Mas de la Paillade
Peinture sur soie	Mardi Jeudi Vendredi	14 h 00 14 h 30 14 h 00	M.P.T. G. Sand - Av. de St-Maur M.P.T. J. Ricôme - 7, rue Pagès M.P.T. St-Martin - Rue des Razeteurs
Dessin Peinture Gravure	Vendredi	15 h 00	M.P.T. Tastavin - 20, rue St-Cléophas
Tricot	Lundi, mardi Mardi Lundi, jeudi	14 h 00 14 h 00 14 h 30	M.P.T. St-Martin - Rue des Razeteurs M.P.T. G. Brassens - Les Tritons M.P.T. Léo Lagrange - Mas de la Paillade
Tapisserie Tissage	Sur inscription	14 h 00	M.P.T. G. Sand - Av. de St-Maur
Artisanat	Mardi	14 h 00	M.P.T. St-Martin - Rue des Razeteurs
Sculpture	Jeudi	14 h 00	M.P.T. St-Martin Rue des Razeteurs
Poterie	Vendredi	14 h 30	M.P.T. St-Martin - Rue des Razeteurs
Peinture/Toile (huile gouache)	Jeudi	17 h 00	M.P.T. G. Sand - Av. de St-Maur
Reliure	Vendredi Mardi	9 h 30 14 h 30	M.P.T. J. Ricôme - 7, rue Pagès
Jeux de cartes	Lundi	14 h 00	M.P.T. G. Brassens - Les Tritons
Bridge	Mardi, vendredi	14 h 00	M.P.T. St-Martin - Rue des Razeteurs
Cours d'anglais	Lundi, jeudi Vendredi	13 h 30 14 h 00	M.P.T. Tastavin - 20, rue St-Cléophas



safer
LANGUEDOC - ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. : (67) 58.01.11 +
Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
Directeur de la Publication: Georges Fréche
Promotion: Mairie de Montpellier
Tél. (67) 64.34.34
O.F.R.E.S.
118, avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS Tél. : 225.10.10
Ce journal municipal d'information est financé par les recettes de publicité auprès des entreprises et du commerce montpelliérains que nous remercions.

CARRIERES DE LA MADELEINE S. A.
Tél. : BUREAU 42.42.60
Chantier : 78.15.11 - 78.14.78
Chantier R. N. 108
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

escassut
VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 66.00.00

ETANCHEITE
SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57
Tous procédés d'Étanchéité par :
- Sopralène
- Bitume armé
Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service
MAMMOUTH SOPRALENE
Références locales :
Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM

PLASTIROA
La Matière Plastique et ses applications
21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79

IBM FRANCE
en LANGUEDOC-ROUSSILLON
C'EST
- 2500 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
- 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
- 210 personnes embauchées en 1982
- 1000 emplois de sous-traitance dans la région
C'EST AUSSI :
- une production de haute technologie dont 80% est exportée
- une participation importante à la vie régionale
- un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.
Usine de la Pompignane Montpellier

MES
MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR
bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers
732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

SOCIETE COLAS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 96.150.700 F
COLAS
De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements Industriels et Routiers
Région Languedoc Roussillon
Zone industrielle de la Lauze 34-430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99

SOCAF
Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux Publics
Siège social :
30, Plan du Château
d'O Maurin 34970 Lattes
Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

LE TRAIN DU BON TEMPS A BON PRIX.



Des réductions de 25 à 75% sont offertes aux familles, sous certaines conditions : carte Couple/Famille, carte Famille Nombreuse, billet Congé Annuel, billet Séjour. Renseignez-vous dans les gares et agences de voyages sur ces tarifs et sur l'utilisation du calendrier voyageurs.

GARE LAITIÈRE marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL
56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

Sensibilisation aux énergies renouvelables

Au C.E.S. Jeu de Mail

Un nouveau C.E.S. au Jeu de Mail, c'était une bonne nouvelle pour les enseignants. Pourquoi ne pas profiter de la construction d'un bâtiment moderne pour l'équiper de capteurs solaires et fournir l'eau chaude sanitaire nécessaire au fonctionnement des équipements sportifs, et en faire surtout un support aux activités pédagogiques, alors que les notions de quantité de chaleur, mesure de température, énergie, etc. sont au programme de physique ? Cette suggestion émise par M. MARTIN, Responsable du laboratoire solaire de l'I.U.T., département mesures physiques, partagée par Mme HERMET, Principale du C.E.S., ainsi que des professeurs concernés, a pu se réaliser grâce au concours de la Municipalité de Montpellier.



celui des équipements annexes (sondes, compteurs d'eau à impulsion, intégrateur, système de mesure de températures). Cette deuxième phase, équipements annexes, s'achève ce mois-ci. Des jeunes se familiarisant à la régulation électronique et aux manomètres, des collégiens qui mesurent en fonctionnement réel les rendements et les économies d'énergie d'une installation solaire, voilà qui laissent augurer un

avenir doré pour les énergies renouvelables ! Ouverture sur les technologies nouvelles, outils pédagogiques, économies d'énergie, la rentrée aura été aussi une réussite pour notre chauffe-eau solaire.

Christophe MORALES
Adjoint au Maire
Délégué à la Maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables

Comme ce projet coïncidait avec les objectifs de sensibilisation aux énergies renouvelables, la ville décidait d'assurer le financement du chauffe-eau solaire, ainsi que

Connaissez-vous le comité départemental du travail manuel ?

Nos buts sont : d'étudier et de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour le développement du travail manuel. D'améliorer la condition des travailleurs manuels dans un souci de cohésion sociale. De faire connaître la réalité du travail manuel auprès des jeunes, notamment de tenir les travailleurs manuels informés

de leurs droits et des réformes les concernant. En favoriser l'expression, traduire leurs aspirations auprès des organes responsables. Préparer la découverte du monde du travail et l'insertion sociale des jeunes. Expliquer la mutation d'emploi aux travailleurs. D'informer sur la solidarité dans le partage du travail, de créer pour cela une prise de conscience par l'opi-

nion publique. Impératif de justice sociale et économique. Nous sommes tous des bénévoles.

Pour tous renseignements : Comité Départemental du Travail Manuel - « Dignita Homo » - 377, rue du Mas-Rouge - 34000 MONTPELLIER - Tél. : 65.80.02.

ENTREPRISE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SARL BATIMA
J.C. SANCHEZ
rue des Combes 34 570 SAUSSAN
Tél. : 47.70.51. - 42.61.03

CHRISTIAN PYPOPS
Directeur de Chantiers Economie du Bâtiment
Atelier d'Ingénierie et Gestion
Rue des Grezes
Chemin des Merlets
34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 40.04.40

URBAT CONSTRUIT MONTPELLIER

des villas et des appartements terminés

1. LES MAS DU CRÈS

Avenue de la Tramontane - Le Crès.
Villas type 5 - PAP ou PC.

2. LES MAS DE LA MARTELE

Avenue de Monsieur Teste à Montpellier, près de « Super M ».
Villas type 4 - PC.

3. L'ERASME

Rue de Bugare à Montpellier, près du parc Montcalm.
Des appartements de standing, 4 à 5 pièces en PC.

des villas et des appartements en cours de réalisation

1. MONTPELLIER VILLAGE

Route de Lavérune à Montpellier, à quelques minutes du centre-ville.
Des villas de 4 à 6 pièces, en PAP.
Des appartements du studio au 4 pièces en PAP, dans des résidences de 2 ou 3 étages.

2. LE PARC

Dans le quartier d'avenir de Montpellier, au calme et entouré de verdure, Rue de Saint Priest par l'Avenue du Père Soulas, de petites résidences : Des appartements du 2 au 5 pièces, en PC
- LE JARDIN DU PÈRE SOULAS
P1 et P2.

3. A L'AIGUELONGUE, rue de la Roqueturière, la BELLE AIGUELONGUE,

dans un quartier privilégié.
Des villas de 3 à 5 pièces en PC.
Des appartements du studio au 3 pièces dans des résidences sur 2 étages maximum en PC.

Ne vous contentez pas de lire : faites lire !

Les bibliobus apportent dans des quartiers de la ville démunis de bibliothèques un stock important et renouvelé chaque semaine de livres de toutes sortes. A un moment où une enquête gouvernementale vient de faire ressortir que l'analphabétisme n'est pas un mal que l'on terrasse une fois pour toutes, il nous appartient de prendre le relais que nous tendent les enseignants. L'école a rempli sa mission lorsque l'adolescent la quitte, à seize ans, sachant lire. Un très petit nombre de citoyens relève encore à cet âge des méthodes d'apprentissage.

Par contre, le ministère de la Culture chiffre par millions de français, ou par millions, ceux qui vont peu à peu oublier leur savoir lire. Or, continuer à lire, c'est s'informer ou se laisser griser par une certaine forme d'aventure. Mais, mieux, lire c'est se glisser dans les modes de raisonnement d'un auteur puis de plusieurs auteurs. Enfin, davantage encore, lire, c'est conserver cette richesse inestimable que sont les mots, c'est développer cette richesse.

On ne dit pas assez que les mots et les expressions contiennent tout le savoir d'un peuple. Rien ne peut exister qui ne soit représenté par un mot. Et l'on déduit immédiatement cette idée que celui qui comprend beaucoup de mots peut exprimer beaucoup de concepts. Qu'entre deux mots un bon lecteur choisira le meilleur. C'est un des buts les plus nobles de la démocratie que de donner au citoyen les moyens de l'expression.

Je disais donc : le bibliobus. C'est la caverne d'Ali-Baba sur quatre roues. Afin de mieux desservir les quartiers non pourvus de bibliothèques, la municipalité, poursuivant l'effort entrepris ces dernières années pour le développement de la lecture, en a mis un second en service. Ainsi deux véhicules de dix mètres stationnent tous les après-midi (sauf le samedi) en deux points différents (voir plan ci-contre) de 14 h à 18 h 30. En plus des cinq bibliothèques ouvertes dans les quartiers, cela fait vingt lieux supplémentaires où vous pouvez emprunter des livres. Ces bibliobus renferment trois mille volumes qui intéressent les adultes comme les enfants : romans, documentaires, policiers, science-fiction, albums, livres d'images, romans pour enfants, bandes dessinées.

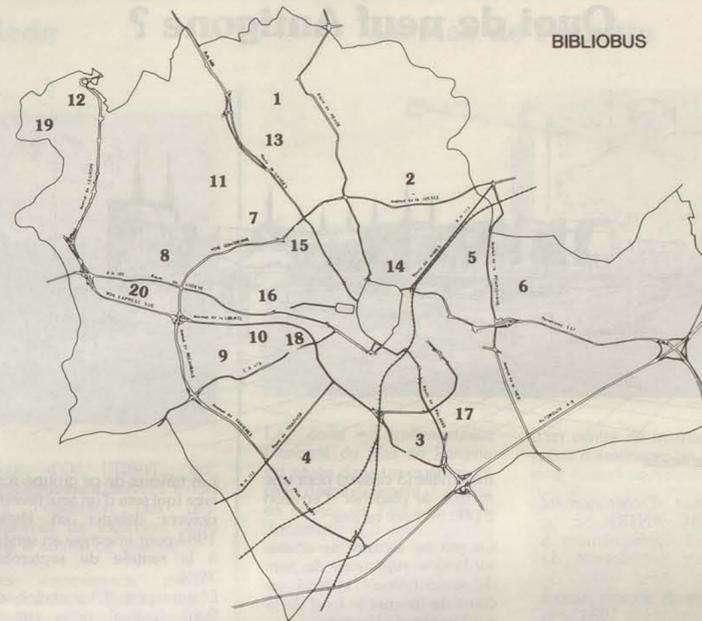
Ce stock est continuellement renouvelé car la municipalité vient d'aménager un important magasin de réserve au Marché-Gare ainsi qu'un garage et des bureaux. Là, bibliothécaires et employés choisissent, commandent et préparent les livres qui tourneront de secteur en secteur. Depuis plusieurs années maintenant, le recrutement du personnel de bibliothèque se poursuit de la façon judicieuse dont le conçoit Mademoiselle Mourgue-Molines, Conservateur en Chef, c'est-à-dire avec un double objectif. Pour les uns, entrant dans la maison sur concours et après examen de leurs compétences, le recrutement est une forme de lutte contre le chômage des diplômés. Pour les autres, c'est le souci de la promotion sociale qui nous fait affecter une personne non spécialisée à un travail auquel elle prend goût et qui lui ouvre des perspectives d'avenir. Certes, le chemin ne manque pas de difficultés mais certains y apprennent sur le tas, autant que d'autres... dans les livres !

Mais après ces longues explications sur nos moyens et nos motivations, je voudrais revenir à l'objectif que j'évoquais en commençant. Il nous faut aller au-devant de vous. Oui, mais vous pouvez nous aider. Lorsqu'une structure culturelle est en place, elle permet de sonder les besoins. Et nous n'y manqueront pas. Ainsi savons-nous que tel lieu de prêt connaît une affluence triple ou quadruple de tel autre lieu. Et comme le bibliobus n'existe que pour pallier l'absence de bibliothèques de quartier (très, très chères !) il est logique que nous projetions ces constructions sur les points où une affluence importante se manifeste. Alors, aidez-nous, aidez-les, aidez-vous. Nous, qui savons que la lecture est un point de passage obligé de la démocratie. Eux, qui sont peut-être mal informés sur la desserte de leur quartier ou qui hésitent peut-être à revenir à cette joyeuse aventure intérieure, la tenant même parfois pour un fastidieux exercice scolaire...

Vous enfin qui pourrez un jour profiter d'une salle de lecture dans votre voisinage, plus confortable, ouverte plus fréquemment, et qui devient, au milieu de vos maisons, une fenêtre ouverte sur la connaissance ou sur l'évasion.

Lise FENOY
Maire Adjoint
Déléguée
à la lecture publique

Bibliobus



Points de stationnement des bibliobus

Passage du Bibliobus N° 1

LUNDI

1 - Plan des 4 Seigneurs : 14 h 30-16 h 30
2 - Centre Commercial Aiguelongue (rue de Montassin) : 16 h 45-18 h 30

MARDI

3 - Cité St Martin (église) : 14 h 30-16 h 30
4 - Centre Commercial Croix d'Argent : 16 h 45-18 h 30

MERCREDI

5 - Parc Rimbaud : 14 h 30-16 h 30
6 - La Pompignane (St Jean) : 16 h 30-18 h 30
7 - Les Cévennes (avenue Louis-Ravas) : 14 h 30-16 h 30

JEUDI

8 - Petit Bard (rue des Trolles) : 16 h 45-18 h 30
9 - Eglise Notre-Dame-de-la-Paix (Pas du Loup) : 14 h 30-16 h 30
10 - C.E.S. Fontcarrade : 16 h 45-18 h 30

Passage du Bibliobus N° 2

LUNDI

11 - Avenue du Père-Soulas (devant le Kristel) : 14 h 30-16 h 30

Mardi

12 - Place du Rouergue (Paillade Nord) : 16 h 45-18 h 30
13 - Cité La Colombière (rue des Tilleuls) : 14 h 30-16 h 30

Mercredi

14 - Place des Abattoirs : 16 h 45-18 h 30
15 - Cité du Rond-Point d'Assas (rue Pous-de-la-Sers) : 14 h 30-16 h 30

Jeudi

16 - Cité Astruc (foyer 3^e âge Jeanne Galzy) : 16 h 45-18 h 30
17 - Aiguelongue (angle de la rue de l'Améthyste et Chemin de Moularès) : 14 h 30-16 h 30

Vendredi

18 - Maison pour tous Albertine Sarrazin : 16 h 45-18 h 30
19 - Maison pour tous Georges Brassens (Paillade Nord) : 14 h 30-16 h 30
20 - Celleneuve (place de l'Esplanade) : 16 h 45-18 h 30

Le prêt est GRATUIT (sauf celui des disques : 2 F par disque).
Pour vous inscrire, apportez une carte d'identité et une justification de domicile.

CENTRE COMMERCIAL Géant Casino

Montpellier Autoroute - sortie Sud

voici la carte C.

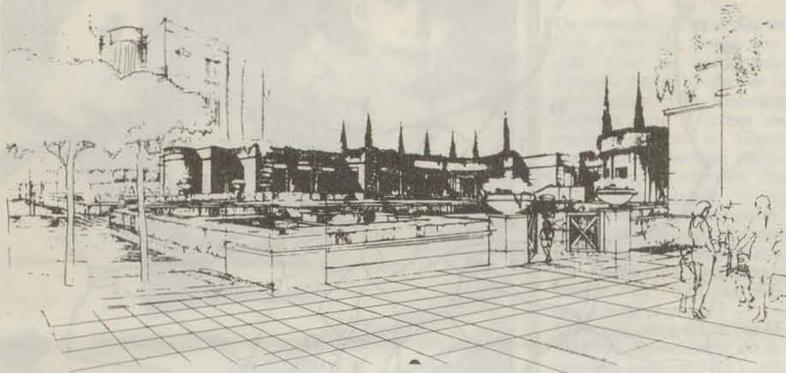


COSTE PEINTURES
papiers peints, peintures, revêtements, moquettes
RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER
65.69.65

MAROQUINERIE FRADET-LAFARGE
6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier
Parapluies - Sacs - Bagages

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils
TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
S.A. au capital de 4 500 000 F
1740 Avenue du Maréchal JUIN
30014 NIMES Cedex B.P. 1080
Tél. : (66)84.99.98
Chemin de MALPAS
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67)65.96.58

Quoi de neuf Antigone ?



La future école

Les travaux d'aménagement de la ZAC ANTIGONE se poursuivent conformément à l'échéancier prévisionnel de réalisation. Ainsi près de 300 logements locatifs seront livrés en septembre 1984 et la construction de 140 logements en accession doit être prochainement lancée en continuité de l'opération du « Nombre d'Or ».

Dans le cadre de cette programmation, un concours d'architectes vient d'avoir lieu pour définir le parti architectural du premier Groupe Scolaire de la ZAC Antigone. Celui-ci comptera deux écoles, une primaire (5 classes) et une

maternelle (3 classes) pour une surface de plancher d'environ 2 000 m² hors œuvre.

Ce groupe scolaire se situera sur la dalle supérieure du parc de stationnement enterré en cours de travaux le long de la rue Bastion de Ventadour.

La Ville de Montpellier a chargé la SERM de procéder aux études et à la réalisation de cette construction scolaire. L'équipe lauréate du concours de concepteurs organisé par SERM (architectes: NEBOUT - OUTIER - BESEME - PHILIP de MONTPELLIER - Bureau d'Etudes Techniques: BETEREM et E.T.E.C.) est chargée de la mission de maîtrise d'œuvre.

Les travaux de ce groupe scolaire (qui sera d'un seul niveau) doivent débuter en février 1984 pour une mise en service à la rentrée de septembre 1984.

D'autre part, l'Association du Pont Juvénal nous précise que les travaux du centre du culte **Dom Bosco** sont commencés. Outre la nouvelle église, l'opération comportera un immeuble de logements destiné à la communauté religieuse.

Durée des travaux: 13 mois. **Maison des syndicats.** Le bâtiment sort du sol, la dalle haute de la grande salle située en sous-sol est sur le point d'être coulée.

Les châteaux d'eau de la ville:

leur entretien, leur éventuelle désinfection

Le château d'eau, élément majeur pour la desserte en eau potable des quartiers de la ville, doit être régulièrement entretenu. Le problème qui s'est toujours posé est donc: comment *vider un tel ouvrage pour assurer son entretien, sa désinfection, sans pour autant arrêter la distribution?*

C'est une réponse à cette question qui vient d'être apportée en procédant à l'équipement des réservoirs

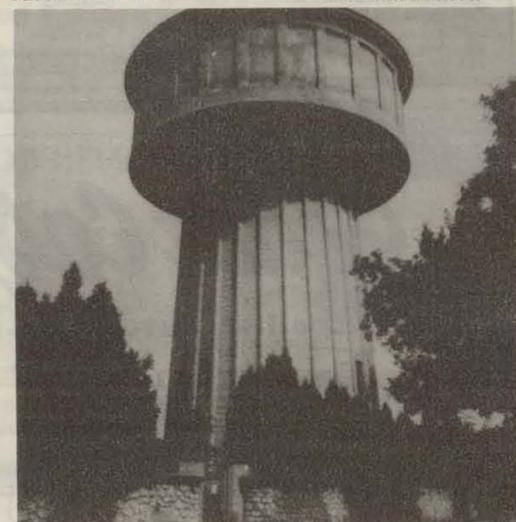
— de l'avenue de Lodève dont la capacité est de 5 000 m³,
— de Portaly dont la capacité est de 5 000 m³,
— de la Croix d'Argent dont la capacité est de 1 500 m³.

Désormais la desserte des logements, pendant la durée des travaux peut se faire grâce à un système de BY PASS qui permet pour une durée déterminée de coupler le réseau de distribution avec le réservoir de remplissage du réservoir.

Ainsi, en cas d'éventuelle pollution, les Services pourront intervenir, sans perte de temps.

Un nouveau pas est fait dans l'amélioration de la desserte.

L'équipement des autres châteaux d'eau est à l'étude.



Le château d'eau de l'av. de Lodève

Dépôt SMTU -

rue de la Jeune Parque

Depuis le début du mois de septembre, les bulles scrappers et autres engins de terrassement ont entrepris la réalisation d'une plateforme destinée à accueillir le futur dépôt des autobus urbains de la SMTU.

Le programme des travaux comprend : 23 600 m³ de terrassement, 3 200 ml de réseaux divers nécessaires à

l'équipement de l'opération, une station d'épuration prenant en compte les 50 hectares équipés et des travaux de voirie, chaussées, trottoirs et parkings d'une superficie de 27 000 m².

La livraison du chantier est prévue début 1983, le coût de la réalisation est fixé approximativement à 6 200 000 F.

Empêcher le stationnement abusif



De nouvelles bornes ont été installées au centre ville afin de pallier à l'incivisme d'une minorité de Montpelliérains qui se gare sur les trottoirs. En outre, les services sécurité et nettoyage n'avaient plus d'accès.

L'ensemble des villes est confronté à ce problème. La ville de Paris a installé sur les Champs-Élysées des plots. La ville de Montpellier a préféré poser des bornes spéciales

conçues par le service Bâtiments de France, afin qu'elles s'intègrent à l'architecture des immeubles. Elles rappellent les candélabres de la Place de la Comédie. Certaines bornes sont même frappées au blason de la Ville. Elles sont appelées à remplacer progressivement les bornes en pierre. Vous pouvez d'ores et déjà en rencontrer au Peyrou et sur le Boulevard Victor Hugo.

Collecteur de la Tour Gayraud

L'ancien collecteur d'eaux de la Tour Gayraud qui était vétuste a été démolé et remplacé par un égout neuf, circulaire en béton centrifugé armé. Ces travaux ont été effectués pendant l'été par le service Assainissement. Le coût de l'opération est de 180 000 F TTC.

Par ailleurs, le service des Eaux, en coordination avec le

service Assainissement a entrepris de **renover complètement le réseau d'eau potable** de la rue Tour Gayraud. Une nouvelle canalisation a été posée, les branchements ont été refaits, les coffrets supprimés et la pose d'un poteau incendie a été réalisée pour la protection du quartier. Ces travaux ont duré 3 semaines pour un coût de 210 000 F TTC.



La Carriera - Quartier La Paillade

La réalisation de l'aménagement de l'îlot 1 321 du quartier Nord de la Paillade est entrée dans une phase active depuis avril 1983 date à laquelle la SERM a lancé les travaux de terrassements généraux.

Aujourd'hui, outre ces terrassements, sont terminés:

— le centre commercial COOP, le parking public de 100 places et les abords du Centre Commercial.

C'est la concrétisation de la volonté de la municipalité de MONTPELLIER d'améliorer ce quartier de la Ville et de lui donner les atouts d'une véritable animation.



1981 par l'atelier Municipal d'Urbanisme et la Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine, assistés par M. VALES, Architecte,

M. FOUBERT Sociologue, M. FELIX, Economiste, en liaison avec les promoteurs Montpelliérains public et privés: OPAC, Société Languedocienne de Crédit Immobilier,

Foyer d'Or, URBAT... qui, prochainement doivent lancer sur l'opération des programmes de logement, ainsi que le comité de quartier.

Des équipements publics (crèche, école, bibliothèque) et des locaux commerciaux accompagneront et animeront ce pôle urbain.

Fourgon de recherche de fuite

Depuis un an environ, la Ville s'est dotée d'un appareillage de recherche de fuite par corrélation acoustique. Il s'agit d'un brevet français mis au point par la Société METRAVIB. Ce matériel est très performant et permet de contrôler 300 m de canalisation fonte, acier, amiante, ciment.

Le principe de la mesure consiste à implanter deux capteurs, qui sont en contact avec la canalisation et reliés à un mini-calculateur électronique situé à l'intérieur du véhicule. La fuite située entre les deux capteurs apparaît donc sur l'écran cathodique et un afficheur numérique donne la distance de la fuite par rapport à l'un des capteurs.

Il a permis à ce jour la détection et la réparation de plus de 200 fuites souterraines non visibles sur le réseau de la Ville. Une économie d'eau importante.



Le Mas de Perrette



La Zone d'Aménagement Concerté du Mas de Perrette est située dans un quartier en plein développement. La mise en service de l'avenue de la Rocambale et la saturation des autres secteurs de la ville ont renforcé la pression foncière dans cette zone. La première tranche du programme porte sur 67 logements collectifs et 43 logements individuels, elle représente environ le tiers de l'ensemble de la réalisation envisagée.

d'un centre de quartier, il est prévu d'aménager un mail en bout duquel on trouvera la future Maison pour Tous. A partir de ce mail planté, une liaison commode sera mise en place pour accéder au Centre Commercial implanté au Sud du projet, l'école voisine avec la Maison pour Tous, tandis qu'une passerelle piétons, rejoindra l'opération Val de Croze, située de l'autre côté du chemin départemental menant à Laverune. En somme: un vrai petit village où il fera bon vivre.

Afin de favoriser la création

Guy Chauchat
le pont de barre
Laverune
34430 saint-jean-de-vedas
tél (67) 47.13.87

guy chauchat s.a.r.l.
ingénieur horticulteur - paysagiste
créations de parcs, jardins, piscines

Ets MASCLAUD
«sécurité auto»
877, avenue de Boirargues - 34000 Montpellier
TEL. : (67) 65.03.03 / 65.13.94

- Véhicules neufs
- Occasion toutes marques
- Boutique RENAULT
- Carrosserie agréée toutes assurances et mutuelles

CARROSSERIE • PEINTURE • MECANIQUE
ELECTRICITE • MISE AU POINT • DEPANNAGE

guy hervé
19, rue henri rené
peinture revêtements
34000 montpellier
(67) 64.44.14

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile: 63-31-02

stiret

SOCIÉTÉ
TECHNIQUE D'
INSTALLATION ET
RENOUVELLEMENT D'
EQUIPEMENTS
THERMIQUES
Route de Sète
34430 St-Jean-de-Vedas
Tél. : 42.54.82

S.E.R.M. WE SA
société
d'équipement
de la région
montpelliéraine
B.P. 9033 - 34041 MONTPELLIER CEDEX
Tél (67) 65 79 90

USINES
LOTISSEMENTS • BUREAUX
Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics
ZONES INDUSTRIELLES

Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région

Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

Besoins et projets de la Ville de Montpellier en matière d'infrastructure routière

La Ville de Montpellier et son District ont connu au cours des dernières décennies un accroissement considérable de leur population.

ANNÉE	POPULATION (Habitants)		
	VILLE	DISTRICT	AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER
1954	91 350	109 000	125 000
1983	201 000	253 000	300 000

La Ville a de ce fait connu un développement important, de nouveaux quartiers, de nouvelles zones d'activité commerciale et industrielle en périphérie de l'agglomération.

● **Notre but depuis le début a été d'éviter l'asphyxie du Centre Ville.** Il s'agit en effet d'un tissu urbain ancien, très dense, incapable de supporter un accroissement important du trafic. Dans le Centre Ville, nous avons donc agi par actions diversifiées:

— **Développer des transports en commun:** les résultats dans ce domaine sont les suivants:
 ● 1975: 11 000 000 voyageurs transportés.
 ● 1977: 14 000 000 voyageurs transportés.
 ● 1980: 18 000 000 voyageurs transportés.
 ● 1982: 20 000 000 voyageurs transportés.
 ● 1983: 22 000 000 voyageurs transportés soit une augmentation de 100 % en 8 ans.

— **Améliorer la circulation et la sécurité** des trajets scolaires: les trajets scolaires les plus dangereux ont été traités sur toute la Ville, de même qu'a été améliorée la circulation dans certains secteurs critiques du Centre Ville.

— **Améliorer le stationnement** par la réalisation de parkings dans le même temps qu'a été rendu impossible le stationnement le long et surtout sur les trottoirs.

— **Créer un grand quartier piétonnier** afin de faciliter les déplacements des piétons sans oublier les déplacements des handicapés (création d'un service de transport en commun spécifique, création de bateaux franchissables pour les handicapés). Montpellier est Ville pilote en ce domaine. Dès 1984 sera entrepris la piétonisation complète de la Place de la Comédie. Ce faisant, nous incluons le quartier de la Gare au centre historique du Centre Ville.

— **Décongestionner les carrefours les plus encombrés.**

— **Élargir le réseau de voirie** existant pour le rendre plus fonctionnel. De nombreux chemins départementaux et voies urbaines se sont urbanisés sans qu'il fût procédé à leur élargissement préalable; il a donc fallu créer des voies adaptées à la desserte et à la communication entre ces nouveaux quartiers en évitant le plus possible le transit par le Centre Ville.

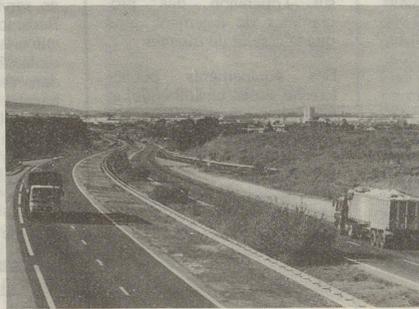
— **Reconstruire certains ponts au-dessus de la voie ferrée** qui sont trop vétustes et trop étroits.

● **Au travers des secteurs récemment urbanisés** existent des rocade qui sont maintenant saturées aux heures de pointe. Elles feront donc l'objet d'amélioration dans les prochaines années.

— Les intersections de la **Rocade-Nord** avec les principales voies radiales ont été à l'origine réalisées au moyen de carrefours à niveau équipés de feux de signalisation. Ils sont la cause de ralentissements et d'embouteillages importants. Des aménagements à niveaux séparés seront réalisés grâce à des passages souterrains à gabarit normal. Certains carrefours ont déjà été traités soit en passage supérieur soit en carrefour giratoire de type anglais qui fonctionnent de manière très satisfaisante.

— **La Voie express Sud** est une pénétrante de 8 km de longueur qui permet d'assurer la liaison entre la ZUP de la Paillade située au Nord Ouest de la Ville (30 000 habitants) et les nouveaux secteurs du Centre Ville: le Polygone et Antigone. Cette route construite à l'origine à deux voies sera améliorée:

● par la création d'ouvrages évitant les cisaillements. D'ores et déjà un passage souterrain à gabarit normal a été réalisé au carrefour de la Chamberte.
 ● par l'élargissement de 3 ou 4 voies de certaines sections.



Niveau régional

Ceci étant, traiter les problèmes de circulation au niveau strictement urbain est insuffisant. D'une part Montpellier draine quotidiennement une population active qui habite dans les Villages du District et dans l'arrière pays, d'autre part, Montpellier capitale régionale est un pôle d'attraction industrielle, commercial, administratif, universitaire, culturel et touristique.

Les infrastructures dont Montpellier a besoin sont à ce niveau et c'est à ce niveau que se prépare l'avenir. Une concertation s'est donc établie avec l'Etat, la Région et le Département afin que notre Ville soit dotée du réseau à la mesure de son avenir.

— **La voie de contournement Nord:** elle a été créée à l'initiative du Département. Elle se met en place,

traversant les communes de Vendargues, Le Crès, Jacou, Castelnaud-le-Lez, Montpellier Nord et St Jean-de-Védas.

— **La voie de contournement Sud:** une voie de contournement Sud existe déjà: c'est l'autoroute A9, mais son trafic atteint 59 000 véhicules/jour en période estivale et elle ne pourrait pas supporter un trafic urbain supplémentaire d'autant que les échangeurs seraient en nombre insuffisant pour assurer cette fonction. Il est donc apparu opportun de doubler l'autoroute sur le site même par deux voies de 7 mètres de part et d'autre. De nouveaux échangeurs entre ces voies parallèles à l'autoroute et les différentes radiales permettront ainsi d'assurer les liaisons urbaines nécessaires sans aucune perturbation du trafic propre à l'autoroute. Ces voies prolongeraient de Sud-Ouest en Sud-Est la Rocade urbaine déjà construite jusqu'au pont sur la voie ferrée TARASCON-SETE. Elle desserviraient un secteur où se rejoignent les trafics des grandes zones d'activité commerciale, industrielle (zone industrielle de la Lauze et des Prés d'Arènes, Zone artisanale de Tourmezy), ceux des communes périphériques de LATTES (8 000 habitants), PEROLS et VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE, ceux enfin liés aux activités touristiques au bord de la mer.

Au niveau du District et de la Ville l'avenir est préparé par le «Plan de déplacements Urbains» qui comporte entre autres:

● la définition du futur réseau de transport en commun,
 ● la réalisation de la voie sur berge le long du Lez. L'ensemble de ces aménagements supposent l'ouverture de nombreux chantiers dans les années à venir dont profiteront en priorité les entreprises de la Région. Les difficultés de certaines entreprises de Travaux Publics à Montpellier ne sont certes pas dues à une baisse de commandes de la Ville puisque de 1977 à 1982 le budget d'investissement de la Ville est passé de 100 Millions à 238,7 Millions de francs, c'est-à-dire une augmentation de 2,4 %.

De plus Montpellier a un solde migratoire positif; elle est une des rares Villes de sa catégorie dont la population continue de croître.

Le développement des activités industrielles, tertiaires et de recherche (implantation de l'I.G.N., de l'ORSTON, etc...), son rayonnement universitaire et culturel, font de Montpellier une grande capitale régionale, Ville de niveau européen.

Nos projets d'infrastructure sont au niveau de cette ambition, de cet avenir.

Georges FRECHE
Député-Maire de Montpellier

Avec le concours de MM.
R. Dugrand Maire-Adjoint à l'Urbanisme
Y. Velay Maire-Adjoint à la Circulation
E. Granier Maire-Adjoint à la Voirie

Aéroport de Montpellier



Ce simple examen permet d'affirmer le caractère régional et international de l'Aéroport de Fréjorgues. On constate que Montpellier, ville où le secteur tertiaire se développe constamment, qui a une activité économique engagée dans les activités de pointe: électronique, informatique, télématique, robotique, laboratoires pharmaceutiques, est une grande consommatrice de transports aériens.

Par ailleurs Montpellier/Fréjorgues dessert les stations balnéaires créées dans le cadre de l'Aménagement du Littoral Languedocien, stations fréquentées par des Français, des Anglais, des Allemands, des Belges et des Néerlandais, il permet aussi de desservir l'arrière pays qui reçoit des touristes de la C.E.E.

Ce bilan positif de l'activité de l'aéroport est la conséquence de la volonté affirmée par la Mairie de Montpellier, par la Chambre de Commerce, par le Conseil Général de tout mettre en œuvre pour intensifier les activités économiques de la

Ville, du Département, de la Région.

La piste principale a été allongée à deux reprises vers le Sud-Est pour accompagner le développement spectaculaire des activités aéronautiques d'école (Service de la Formation Aéronautique S.F.A.) et surtout commerciales.

Les participations de la Ville de Montpellier et du Conseil Général (au niveau de 25 % chacun) des annuités d'emprunts contractées pour l'aérogare, confirment les efforts de la Ville et du Département auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie concessionnaire de l'Aéroport.

Des améliorations importantes mais coûteuses sont prévues:

● **à court terme:** extension de l'aérogare (première tranche: salle d'arrivée, satellite),
 — élargissement des aires de stationnement, création et renforcement de bretelles de raccordement,

— allongement de la voie de circulation principale (portée de 1 000 à 2 600 m),
 — renforcement des aires: poste de stationnement Boeing 747,
 — tapis bagages.

En juin 1982, l'estimation prévue de ces dépenses à court terme était de 13 millions de francs (à financer par emprunt).

● **à moyen terme:** réfection de la piste principale, l'auscultation de la piste est en cours (effectuée par le service des bases aériennes),
 — deuxième tranche de l'aérogare,
 — 2 parcs à voitures de 250 places chacun.

L'estimation prévue de ces dépenses à moyen terme était de 25 millions de francs (juin 82). Au total c'est un investissement de 38 millions de francs qui semble nécessaire pour entretenir, améliorer le fonctionnement de l'Aéroport.

Compte tenu des engagements actuels de la Ville de Montpellier et du Conseil Général, et futurs de l'Etablissement Public Régional, **l'aide financière**

de l'Etat devient indispensable pour permettre à l'Aéroport de Montpellier/Fréjorgues de devenir un outil plus fonctionnel au service d'une région actuellement défavorisée qui veut un décollage économique.

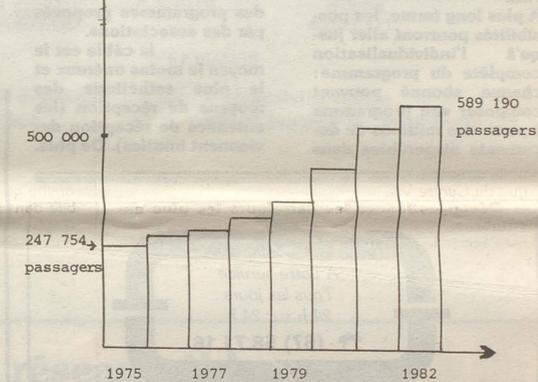
Les entreprises de la Région ont pris conscience qu'il fallait exporter. Des contacts ont été établis avec les pays du Maghreb.

De nouvelles lignes seront créées, dès maintenant il est demandé à la Compagnie Air France d'utiliser Montpellier comme escale des lignes existantes Lille/Alger et Strasbourg/Casablanca.

Il pourrait être également prévue une ligne Nantes/Tunis avec escale à Montpellier. Le service saisonnier Montpellier/Amsterdam devrait attendre très rapidement le seuil de rentabilité. L'Aéroport de Montpellier/Fréjorgues au service de la région, au service du département, au service des Montpelliérains.

Michel BELORGEOT
Adjoint au Maire
Délégué aux Affaires Sociales

Evolution du nombre de passagers de l'Aéroport de MONTPELLIER/FREJORGUES



SUD CLOTURES
 515, rue de l'Industrie
 34000 MONTPELLIER
 Tél. (67) 58.93.01
 Spécialiste en clôtures de :
 Tennis
 Stades
 Usines
 N° Réf. Mairie/EDF/Armée/PTT/DDE
 287 - 139

CONSTRUCTIONS METALLIQUES FERRONNERIE MENUISERIE METALLIQUE CLOTURES
S.A.E.G.
 SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ
 17, rue du Lantissargues
 34000 MONTPELLIER
 Zone Industrielle
 Gérant: ZAPATA Tél. : 92.02.83

AQUASCOP
 Biologie et Gestion Des Espaces Naturels
 — Des études techniques pour une prise de décision réaliste.
 — Etudes d'impact et d'environnement
 — Ingénierie en aquaculture
AQUASCOP - 9 ter, rue Moquin-Tandon
34000 Montpellier
Tél. (67) 54.45.65

CGH & SERVICES
POMPES - ARROSAGE
 Vente Détail - Gros
 Installation de Pompes
 Réparation
 Location de Pompes Immergées
«FLYGT-SERVICE» GRUNFOS - GUINARD
 Siège Social :
 Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 65.66.74
 Agence :
 354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes, Tél. 84.07.10

Ets A. CAPORTO
 34, av. des Levades
 Téléphone : (67) 50.03.44
 34470 PEROLS - FRANCE
 • Projection mécanique
 • Protection incendie
 • Plâtrerie
 • Isolation
 • Cloisons
 • Façades
 200-211

LOCATION - ASSISTANCE
 vente - location - installations
LACUBE
 Ingénieur Acousticien
 14, rue Dessalle-Possel
 34000 MONTPELLIER
 Tél. : (67) 92.40.15
SONORISATION ECLAIRAGES

une entreprise locale de dimension nationale
BEC
 TRAVAUX PUBLICS **BATIMENT**
CONSTRUCTION
BEC Construction participe à la réalisation d'Antigone
 Siège social : 34920 Le Cres - B.P. n° 7 Tél. : (67) 70.13.35

Vous avez besoin d'une banque qui vous écoute, qui vous explique et qui vous protège

CREDIT LYONNAIS
 VOTRE PARTENAIRE
 20 Boulevard Victor Hugo
 34000 MONTPELLIER

LE PUECH D'ARGENT
 du 2 au 5 pièces
 Des appartements de qualité avec terrasse, pergola ou loggia.
 En duplex ou sur 1 niveau.
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
 Lieudit Domaine de Touchy
 Avenue de Vanières
 34000 Montpellier
 Tél. : 42.60.85
P.A.P. + A.P.L. possibles
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
 REALISATION
Hauterville BATIMENT
 COMMERCIALISATION
CLAUDE LACHAL s.a.

Le 19 octobre a été signée entre Louis MEXANDEAU, ministre des P.T.T. et Georges FRECHE, Député Maire, une convention faisant de Montpellier la première ville câblée de France avec la technologie nouvelle de la fibre optique, dans le cadre de la loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982.

20 000 PRISES OPTIQUES

Ont été commandées (la même quantité pourra être commandée l'année prochaine). Un taux minimum de pénétration de 50 % est espéré, ceci signifie qu'au moins 10 000 prises seront demandées et posées chez des abonnés. Les travaux commenceront en janvier 1984; à la fin 1985, 2 000 prises devraient être déjà installées, fin 1986:

commencer à fonctionner début 1986, avec 15 canaux TV et 10 canaux Hifi; la capacité pourra rapidement être portée à 30 canaux TV et 20 canaux Hifi. A plus long terme, les possibilités pourront aller jusqu'à l'individualisation complète du programme: chaque abonné pouvant composer son programme à partir des millions de documents disponibles dans

les banques d'images. Il faut souligner en effet qu'un réseau câblé en fibre optique permet d'obtenir deux usages différents, qui seront immédiatement disponibles:

LA TÉLÉDISTRIBUTION

Qui permettra l'accès à de nombreuses chaînes de télévisions: — les trois chaînes nationales: TF1 - A2 - FR3, — la 4^e chaîne: CANAL PLUS (des négociations seront entamées rapidement), — des télévisions périphériques et étrangères: Télé Luxembourg, Télé Monte-Carlo, une chaîne anglaise une chaîne espagnole, une chaîne italienne...; il faudra déterminer celles désirées par les montpelliérains (il existe toutefois de nombreux points à régler: problèmes juridiques, pro-

— des télévisions qui seront très prochainement diffusées par satellite, — des programmes locaux ou régionaux proposés par des éditeurs privés ou institutionnels: par exemple des programmes proposés par des associations.

le câble est le moyen le moins onéreux et le plus esthétique des moyens de réception (les antennes de réception deviennent inutiles). De plus,

il permet d'obtenir la meilleure qualité possible de réception.

LA VIDÉO COMMUNICATION

C'est là la caractéristique du réseau en fibre optique: il est possible d'avoir accès à toute une batterie de services (à condition qu'ils existent):

— accès à une télévidéothèque où l'on choisira le film ou le documentaire dans la collecte disponible, — accès à des encyclopédies audiovisuelles: art, histoire, bricolage, couture, cuisine, sport... — consultation de banques de données et de banques d'images, — jeux vidéo. C'est dans ce domaine que réside l'intérêt fondamental du câblage: permettre à

ses besoins propres: éducation et formation - distraction - découverte... D'autres usages sont encore possibles: — services de télésécurité et de télé-alarme, — service de téléconsultation et de téléachat: on

pourra consulter les catalogues des entreprises de ventes par correspondance, des agences de voyages... à la demande, quand on le voudra... Il existe certainement d'autres usages encore, certains connus aujourd'hui, d'autres qui ne le sont pas encore mais qui seront bientôt proposés.

LES PRIX

Il est évident qu'ils ne peuvent être donnés très précisément, à l'heure actuelle. Un ordre de grandeur peut toutefois être avancé.

LA TAXE DE RACCORDEMENT payable une seule fois pour être raccordé au réseau, sera comprise entre 1 000 et 1 500 F.

L'ABONNEMENT MENSUEL c'est un point très délicat, car l'abonnement pourrait être différent suivant que l'on choisit d'a-

ccéder à certains services. Certains services particuliers: par exemple programmes d'ordinateur demandés pour charger son propre micro-ordinateur — ceux-ci atteindraient un prix plus ou moins élevé, impossible à préciser au-

jourd'hui. Le prix de l'abonnement à la télédistribution se situera vraisemblablement autour de 150 F.

LES BUTS POURSUIVIS PAR LA MUNICIPALITÉ

— offrir aux Montpelliérains la possibilité de s'ouvrir le plus rapidement possible aux techniques de pointe afin qu'ils les utilisent à leur gré, en toute liberté de choix. — dégager des potentialités d'emploi dans des domaines nouveaux, aussi bien dans le domaine d'utilisation du réseau que dans celui de la production. La création et le développement d'entreprises dans le domaine de l'audio-visuel sont attendus.

— permettre à l'industrie française de démontrer son savoir faire dans le do-

main de monter une vitrine de cette démonstration.

Max LEVITA
Conseiller Municipal
Délégué
à la vidéo-communication

Création de l'association pour l'étude de la réalisation de réseaux câblés

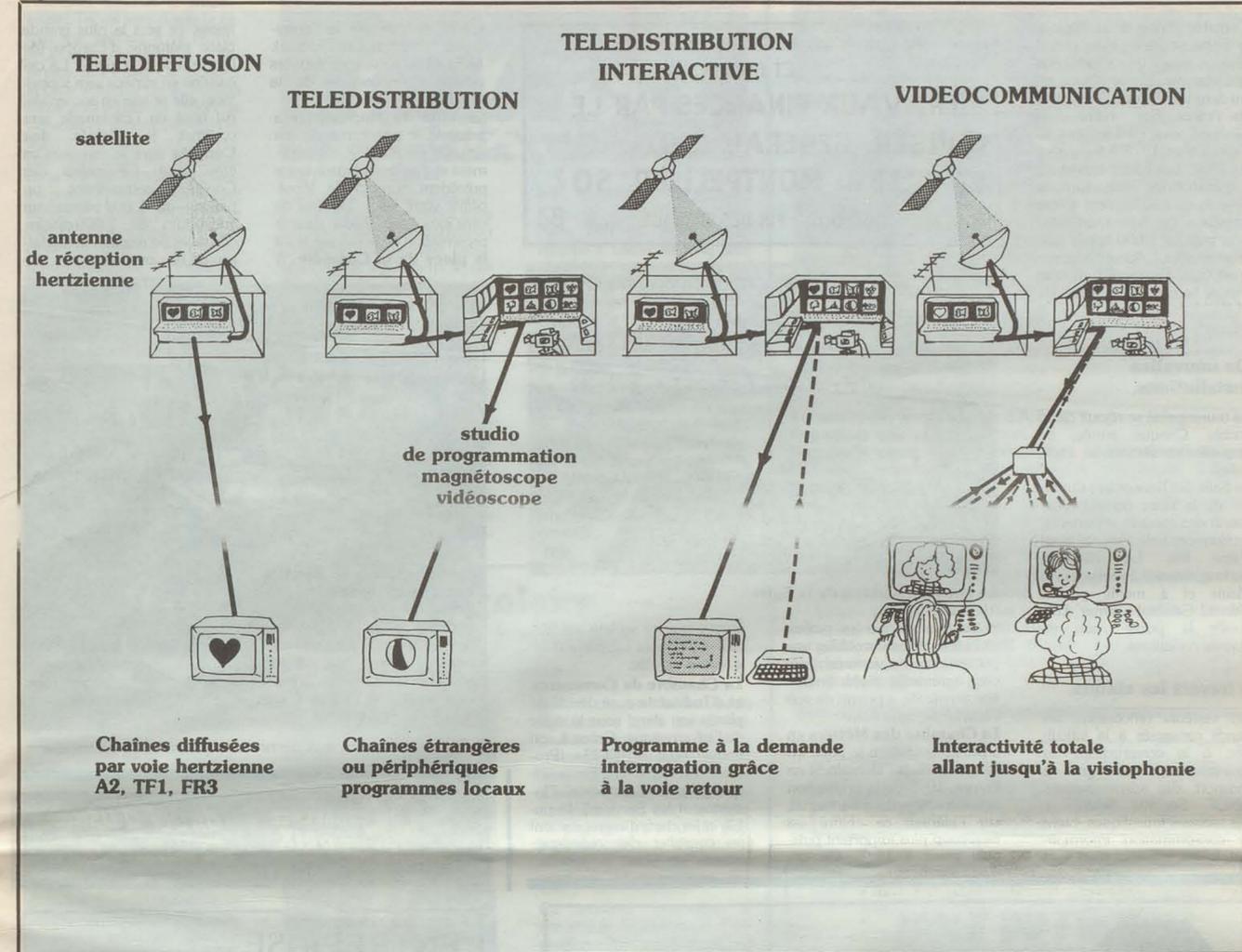
A.P.E.R. câble

L'Etablissement Public Régional, le Département de l'Hérault, la Ville de Montpellier ont décidé de créer, avec la Caisse des Dépôts et Consignations, une association qui permettra d'étudier l'ensemble des problèmes qui se posent pour la réalisation et le démarrage du réseau câblé et à cet effet, de regrouper l'ensemble des compétences actuellement dispersées dans une diversité d'initiatives et de projets. 1 - Etudes sur le contenu des programmes et des services à offrir aux futurs abonnés. 2 - Etudes sur les futurs abonnés et leurs attentes.

3 - Etudes sur les conditions de création de sociétés de production locale. 4 - Etudes juridiques: contrats avec les abonnés, contrats avec les différents partenaires: producteurs locaux, nationaux, étrangers, éditeurs, droits d'auteur... 5 - Etudes financières.

La composition du Conseil d'administration décidée lors de l'assemblée constitutive de l'association est la suivante: — le conseil régional du Languedoc-Roussillon représenté par Robert Capdeville prési-

dent et Raymond Dugrand vice-président. — le conseil général de l'Hérault représenté par Gérard Saumade, président et Jean-Pierre Vignau vice-président. — la Ville de Montpellier représentée par Georges Freche, Député Maire et Max Levita conseiller municipal. — la Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Guy Vedrenne, délégué régional. Max Levita a été élu président de l'Association, les trois vice-présidents étant Robert Capdeville, Gérard Saumade, Georges Freche.



Chaînes diffusées par voie hertzienne A2, TF1, FR3

Chaînes étrangères ou périphériques programmes locaux

Programme à la demande interrogation grâce à la voie retour

Interactivité totale allant jusqu'à la visiophonie

Le fonctionnement d'un réseau câble

Le réseau en fibre optique sera la propriété du Ministère des P.T.T. (comme le réseau du téléphone). Les frais de mise en place du réseau sont donc principalement à la charge de ce Ministère; toutefois la Ville de Montpellier fera une avance de 30 %, sur le coût de la mise en place, qui sera ensuite remboursée.

Ce réseau sera ensuite loué à une S.L.E.C. (Société Locale d'Exploitation Commerciale) qui devra payer au ministère des P.T.T., une taxe de 50 F par mois et par abonné. **La S.L.E.C.** La composition de la S.L.E.C. n'est pas encore arrêtée; elle dépendra des différents partenaires qui se présenteront. Mais à priori cette composition

est très largement ouverte. A côté de partenaires déjà retenus: la Ville de Montpellier - le Département de l'Hérault, l'Etablissement Public Régional, Télévision Distribution de France (T.D.F.), la Caisse des Dépôts et Consignations, il y aura la presse (locale et régionale), les Universités, des entreprises privées (soit celles qui œuvrent dans le domaine audiovisuel, soit celles qui veulent

utiliser le câble à des raisons publicitaires, professionnelles ou commerciales), des associations. **La forme juridique de la S.L.E.C.** La formule retenue pourrait être la société d'économie mixte mais ce n'est pas la seule possible. **Le rôle de la S.L.E.C.** La S.L.E.C. est chargée de

l'exploitation commerciale du réseau; elle doit trouver des abonnés, le faire payer, leur assurer en échange un service convenable. Pour cela elle peut programmer elle-même sur des canaux spécifiques ou bien louer des canaux à d'autres institutions (associations, entreprises, universités...).

A votre service
Tous les jours
24 h sur 24 h
(67) 58.71.16

• Débouchage et Curage de toutes canalisations
• Vidange - Pompage et Nettoyage Industriels
• Tous Travaux d'Assainissement, d'Entretien et de Réfection

250 MAGASINS dans la Région
Epicerie sèche - Liquide - Produits Frais
250 Relais du CATALOGUE COOP
Il y a toujours un MAGASIN COOP près de chez vous

Société Languedocienne d'Entreprise générale
Entreprise de bâtiment et de travaux publics
S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs
Siège Social : 1, rue Cité Benoît
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 64.49.24

Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines et Salles de Bains
Débit et Machinage de Bois à la demande
Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél. : (67) 27.84.57

bureau d'études pour l'urbanisme et l'équipement de la région méditerranéenne
BETEREM
INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION
2595, Boulevard Paul Valéry - Montpellier
Tél. : (67) 42.66.00

La Foire de Montpellier

Véritable vitrine de la Région, la Foire de Montpellier prend chaque année une importance grandissante. Elle se place parmi dans les 10 premières foires de France. Son chiffre d'affaires est passé de 4 millions de centimes en 1978 à 9 millions en 1982. Les entreprises et les administrations ont compris l'intérêt qu'elles avaient à être présentes sur cette manifestation, puisque 1 600 firmes sont représentées. Aucun espace n'est vide. Preuve s'il en était encore besoin, que la Foire de Montpellier correspond à une nécessité.

De nouvelles installations.

La municipalité se réjouit de ce succès. Chaque année, de nouvelles installations sont réalisées. La Salle des Rencontres du Palais de la Foire permet d'accueillir des congrès importants, un nouveau hall d'accueil vient d'être fait. Le nouveau parking, financé à moitié par la Mairie et à moitié par le Conseil Général permet d'accueillir le public dans de bonnes conditions.

A travers les stands.

Les visiteurs rencontrent les stands consacrés à la viticulture, à la construction, un échantillonnage des engins de transport, des administrations (SNCF, Sécurité Sociale...). Les secteurs touristiques, biens de consommation informati- que, loisirs, artisanat d'art sont

ACCES A LA FOIRE DE LA VIGNE
ET DU VIN
**TRAVAUX FINANCES PAR LE
CONSEIL GENERAL 50%
LA VILLE de MONTPELLIER 50%**
MONTANT : 1000 000 F. FIN DES TRAVAUX : *octobre* 83



Le nouveau parking de la Foire

présents ainsi que les professions libérales, sans oublier une présentation de voitures. Tout ceci, agrémenté d'une animation constante, a permis de voir l'activité de cette Foire.

La Chambre des Métiers en a profité pour faire le point de l'artisanat dans l'Hérault. Si en France, 10 % de la population active travaille dans l'artisanat, sur l'Hérault ce chiffre est beaucoup plus important puisqu'il passe à 14 %. Ce qui

ments concernant les entreprises (fournisseurs, clients). Un outil au service de tous les acteurs économiques de la région.

La Ville de Montpellier a présenté le panorama de ses activités en matière d'équipement et d'animation (voir notre précédent numéro de Montpellier votre ville). Le clou de cette exposition résidait dans la présentation de la maquette de la place de la Comédie. A

terme, ce sera la plus grande place piétonne d'Europe (de l'Esplanade à l'Opéra). La circulation en surface sera supprimée: elle se fera en souterrain. Au bout de l'Esplanade sera construit le Palais des Congrès dont le concours va être lancé. Ce palais des Congrès comprendra un parking de 1 000 places, un auditorium de 2 500 places, des salles de réunion et la Maison de l'Innovation.



Présentation de la maquette de la place de la Comédie

SOC GARRELAGÉ
CHOIX ET PRIX
Ventes aux Particuliers
direct d'usine
Z.I. de Vendargues - Tél. 70.41.10



GRI

bâtiment
construction industrialisée
génie civil

S.A. au capital de 10 170 000 F
2595, Bd Paul-Valéry BP 5531
34050 MONTPELLIER CEDEX
TEL. : (67) 42.51.10 — TELEX N° 570.181

ENTREPRISE



RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements

Tél. : 76.90.55



Entreprise de travaux

publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers - Tél. : 92.12.86

Remise de médailles à la SOMIMON

Ambiance amicale et chaleureuse! Tel est sans doute le climat qui prévaut à la SOMIMON depuis sa création — déjà plus de 21 ans. Ce fut aussi la caractéristique de la réunion de ce jeudi 6 octobre 1983 que présidait M. Patrick GENESTE, adjoint au Maire et qui regroupait l'ensemble du personnel de la Société du Marché Gare.

En présence de MM. Raymond MARSAL, André PAILLES et Max LEVITA, conseillers municipaux et membres du Conseil d'Administration, le Président Patrick GENESTE remettait, au nom du Député-Maire, les diplômes « médaille du travail » à cinq fidèles collaborateurs de la Société. Après avoir rappelé le rôle et l'importance de Montpellier dans le réseau français des Marchés d'Intérêt National, le Président de la SOMIMON insistait sur la qualité du service public rendu par la société aussi bien à l'échelon municipal qu'à l'échelon régional. Cela est bien sûr le cas du Marché



Les 5 récipiendaires

Gare proprement dit, mais aussi pour la zone d'entrepôt mise à la disposition d'entreprises ou d'agences d'entreprises nationales. C'est également le cas des entrepôts frigorifiques qui assurent aux pêcheurs languedociens les capacités de congélation et de stockage indispensables pour la vente du fruit de leur travail. La SOMIMON, société d'économie mixte d'exploitation du Marché d'Intérêt National de Montpellier, a sans doute connu des difficultés autour des années 70 mais, grâce à son personnel aussi efficace que conscient de la notion de service public, la situation a pu

être notablement améliorée. C'est donc très chaleureusement que M. Patrick GENESTE a félicité les cinq récipiendaires qui tous ont largement contribué à faire du Marché Gare l'outil qu'il est aujourd'hui. Ces fidèles collaborateurs de la première heure sont bien connus et appréciés des différents usagers du Marché d'Intérêt National.

— MM. FERRIGNO Fortunato, INGRASSIA Jules, BALSAN Michel se sont vu décerner la médaille d'argent
— MM. LAMOINE Claude et BENCHIMOL Georges ont obtenu la médaille d'argent et de vermeil.

Une animation scolaire : « Dessins et maquettes d'enfants pour la place du Peyrou »

Sous ce titre un peu mystérieux se cache une expérience pédagogique originale, jamais tentée jusqu'alors. Originale, elle l'est tout d'abord dans l'association de plusieurs services: L'Inventaire des Monuments et Richesses artistiques de la France, Languedoc-Roussillon rattaché au Ministère de la Culture, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'environnement de l'Hérault, le service animation des Archives municipales et le CNRS. Ces organismes ont mis au point un projet qui a démarré le 27 septembre et se déroulera jusqu'aux vacances de Noël, à raison d'une demi-journée par semaine d'intervention dans des classes de CM2, choisies parmi des écoles primaires de la ville. L'expérience est donc en cours à la satisfaction des organisateurs comme des enfants concernés. Originale, elle l'est aussi par le propos recherché.

Disons tout d'abord un mot de son opportunité. L'Inventaire Monumental est en effet le maître d'œuvre d'une exposition consacrée à la longue histoire de la place du Peyrou, aux projets divers qui virent le jour, aux divers partis architecturaux qui s'affrontèrent sur près d'un siècle. D'octobre 83 à janvier 84, cette exposition où l'on pourra voir des dessins originaux, des projets, s'installe au Musée Fabre. L'animation scolaire saisit cette circonstance pour familiariser les en-



Groupe d'enfants au Peyrou lors de la sortie
Etudes sur le motif

fants aux problèmes de l'environnement urbain, à travers un exemple local que tous connaissent. C'est aussi l'occasion de saisir les rapports entre le pouvoir central (à l'époque de la Monarchie absolue) représenté par l'Intendant de la Province et les responsables locaux. Cela permet encore de resituer l'édification d'une des places royales les plus célèbres de France dans la chronologie de l'histoire nationale de Louis XIV à Louis XVI. Bien entendu des anecdotes servent essentiellement de supports à ces informations. Mais originale elle l'est surtout par sa finalité. En effet, après avoir vu un dia-

porama consacré à l'histoire du monument, après avoir, longuement parcouru la place au cours d'une séance où les enfants ont pris des notations de couleurs (palette des tonalités des pierres, du ciel, de l'eau, du paysage urbain et du paysage de collines), d'ambiance sonore, à l'aide de dessins, peintures, photographies, etc.

Ce matériel permettra la confection de panneaux d'exposition. Pourtant là n'est pas encore le but ultime: en effet, il s'agit de bâtir un scénario où les élèves jouant le rôle de l'architecte de son atelier définissent le programme d'un projet pour la place du Peyrou.

Ils peuvent alors choisir trois voies: — adopter le parti d'un des projets historiques non réalisés — adopter celui qui finalement a triomphé — inventer leur propre solution. A partir de ce moment là, les classes vont réaliser une maquette du monument tel que l'on vient de le définir. L'ensemble sera réuni et donnera lieu à une exposition de travaux présentés parallèlement à l'exposition du Musée Fabre. Les enfants pourront à leur tour accueillir d'autres classes et commenter leurs réalisations. A l'heure où la ville prépare déjà les festivités de son millénaire, il est indispensable que les jeunes soient attentifs au patrimoine montpelliérain. Nous formons le souhait que cela se fasse par le jeu.

Carte d'identité du Marché d'Intérêt National



Localisation: Zone des Près d'Arènes.
Superficie totale: 9 ha environ.
Superficie couverte: 28 480 m² dont 10 100 m² marché gare, 15 960 m² entrepôts, 1 170 m² entrepôts frigorifiques, 1 250 m² centre administratif,
— **grossistes en fruits et légumes:** 33 entreprises, 36 000 tonnes de produits en 1982, 140 emplois,
— **producteurs fréquentant le marché:** 100 à 150 selon la saison, 12 000 tonnes de produits vendus par an,
— **nombre d'acheteurs «réguliers»** (détaillants, restaurants et collectivités) environ 300 par marché,
— **autres entreprises** établies sur M.I.N.: 40 sociétés ou établissements procurant environ 300 emplois,
— **gestionnaire:** SOMIMON Société d'Economie Mixte du Marché dont le capital (1 000 000 F) est détenu pour 50 % par la ville de Montpellier.

SCG M SOCIETE DE CONSTRUCTION GENERALE
MONTPELLIERAINE S.A.
16, rue Saint-Louis - 34000 MONTPELLIER
Tel. (67) 58-84-25

ISOLE DU FROID ET DES BRUITS

Les menuiseries DIMAT sont fabriquées à partir de profilés rigides en PVC-NP, extrudés en composés BENVIC S.

- Ces menuiseries bénéficient des avantages dus au PVC.
- Insensibilité aux intempéries, humidité, gel et agents atmosphériques corrosifs
 - Très bonne résistance au vieillissement.
 - Coloration dans la masse.
 - Haute résistance aux chocs.
 - Excellent comportement au feu.

ET AUCUN ENTRETIEN.

S'adaptant aux travaux neufs et rénovations
Réalisation et mise en œuvre

E'S PROUGET

Route de St-Georges d'Orques - B.P. 106
34990 JUVIGNAC - Tél. : 75.34.51

LA CAISSE D'EPARGNE DE MONTPELLIER

- C'est avant tout :
- un Réseau à votre disposition
 - * 16 Bureaux urbains
 - * 27 Agences rurales
 - * 4 Bureaux mobiles
 - des Hommes à votre service,
 - des Conseils Objectifs et désintéressés.
- Là où est l'ECUREUIL...



CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

AGENCE DE MONTPELLIER

27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER
TEL. : (67) 78.62.00
TELEX : CEGATOM 480112 F

Spapa

toujours à votre service
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage

Vente de table, banc en pierre
Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. : 59.11.31

CILDH - CCIM

Votre employeur à la solution pour vous loger :
Le Comité interprofessionnel
du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.
Le C.I.L. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.
LOCATION : Le C.I.L. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.
INFORMATION : Le C.I.L. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETE CREEES POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !
CILDH - CCIM 26, rue de l'Aiguillerie
B.P. 2180
34 027 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 60.56.00

Realisation - **DEROMEDI**

SONEGERIM vous propose

LA GURLANDE
du T2 au T5
Rue de Font-Carrade à Montpellier
DU STUDIO AU 5 PIECES
Un programme exceptionnel par son emplacement, ses prestations et ses prix

les collines d'estanove
« Prestations luxueuses »
« Piscine-Tennis »
PRIX FERMES PRETS CONVENTIONNES

PRETS CONVENTIONNES LANCEMENT NOUVELLE TRANCHE **SONEGERIM**

SONEGERIM TEL (67) 42.74.55
Téléphone: (67) 58.93.70

Etanchéité - Isolation
Dallage asphalté
Etanchéité façades

MIDI ASPHALTE

Z.I. des Près d'Arènes
365, rue de la Jeune-Parque
34100 MONTPELLIER

Adresse postale : B.P. 3605
34048 Montpellier Cédex
Tél. : (67) 27.84.00

S.A. Ed. TAXY
Caoutchouc Manufacturé
Robinetterie, Cave et Eau
Vêtements-Protection
Bottes-Gants
206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. : 75.49.66
Telex : 480 348

55, avenue Louis Breguet
31400 TOULOUSE
Tél. : 20.43.80
Telex Toulouse 521 954
Vente réservée aux patentés

Ent. Bedos et Fils
Plomberie - Sanitaire
Chauffage
Exposition permanente
de tout l'accessoire
pour salle de bain
27, rue de Verdun
Tél. : 58.43.67
MONTPELLIER

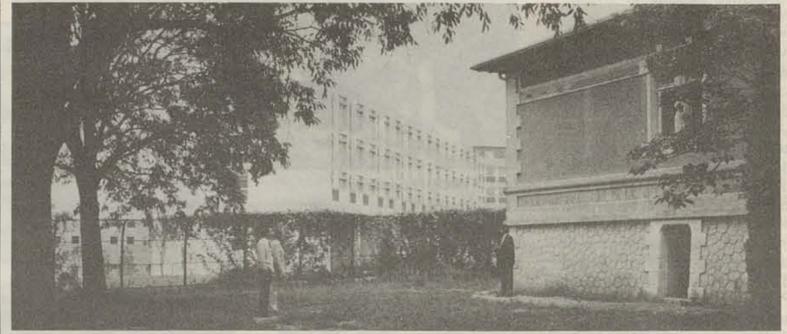
rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

169, rue de la Jeune Parque
Zone Industrielle
34100 MONTPELLIER

éd. Rogier Ing ETG

Sous peu 100 places de crèches de plus



Le pavillon de la future crèche

Depuis de nombreuses années les syndicats et le personnel des hôpitaux de Montpellier réclamaient des places de crèches supplémentaires pour leurs enfants. Une liste d'attente s'étant formée, le Conseil d'Administration, présidé par M. Georges FRECHE Député-Maire de Montpellier, a décidé d'aménager prochainement l'ancien pavillon 152 en une crèche de 40 places qui pourra fonctionner en accueillant en

deux équipes 80 enfants dans la journée. Ce pavillon présente l'avantage de jouxter les hôpitaux La Colombière et Lapeyronie. D'un accès facile, il pourra donc être utilisé par les personnels de ces deux hôpitaux. Le pavillon dispose d'un parc aux arbres centenaires qui sera aménagé pour les jeux des enfants. Le pavillon lui-même sera entièrement remis à neuf à l'intérieur pour offrir aux enfants des conditions d'accueil

de qualité. Une autre villa proche, anciennement occupée, a été réservée pour la possibilité de l'ouverture ultérieurement de 15 autres places. Ainsi dans un terme relativement proche c'est près d'une centaine d'enfants par jour qui pourront être accueillis dans ces installations sociales destinées aux enfants des personnels de l'hôpital.

Les ludothèques : Un nouveau type d'animation

Le travail remarquable effectué par les équipes de l'Association « Jouons en Ludothèque » mérite d'être souligné. En effet, il participe à la politique de la municipalité de Montpellier en faveur de l'enfance, considérée comme un temps privilégié pour l'établissement des relations sociales.

Depuis le printemps 1980, date de l'ouverture de la 1^{re} ludothèque à la Maison Pour Tous A. Sarrazin, deux autres ludothèques ont vu le jour :
— l'une à la Maison Pour Tous St-Martin (Janvier 81),
— l'autre dans le quartier de la Grappe (Janvier 83).
Ces créations ont été possibles grâce à l'initiative de l'Association « Jouons en Ludothèque » à laquelle la mairie de Montpellier a donné les moyens techniques et financiers indispensables. Après plus de 3 ans d'existence, nous pouvons dire que ce qui apparaissait au début comme une gageure, est devenu maintenant partie intégrante de l'animation et de la vie de quartier. En effet, les ludothèques accueillent parents et enfants, au cœur même du

quartier dans un espace réservé à l'activité ludique.

Favoriser les relations

Toutes les conditions sont réunies pour favoriser à travers le jeu, les relations entre les adultes et les enfants et celles des enfants entre eux. Dans des locaux aménagés spécialement, une très grande diversité de jeux et de jouets est proposée aux enfants de tous âges, des nourrissons aux adolescents. Des ludothécaires assurent l'animation de ces lieux. Dans le respect total de la personnalité de l'enfant et de son autonomie elles lui donnent les moyens de son épanouissement. Elles favorisent particulièrement l'aspect relationnel : en permettant que se créent ou s'améliorent les relations entre parents et enfants ; en permettant à certains enfants en difficulté de s'exprimer dans un cadre non contraignant, en définitive en lui permettant de vivre pleinement le plaisir de jouer et de créer. C'est grâce à l'établissement de ces relations privilégiées que dans les ludothèques les différences se vivent et se mêlent sans difficulté. Différence

d'âges, de sexe, de culture. Ces lieux sont aussi l'occasion de rencontres régulières et de jeux partagés entre enfants handicapés et enfants de quartier.

En dehors des temps d'accueil du public, les ludothécaires travaillent en coordination avec le milieu scolaire : elles reçoivent des classes primaires, vont faire une animation dans les écoles maternelles du quartier. Toujours sur le quartier, elles participent à l'animation des consultations de PMI : ce faisant, elles amènent les parents à être attentifs, à respecter et à encourager le besoin essentiel de jouer de l'enfant dès son plus jeune âge. Les ludothèques à Montpellier rencontrent un succès de plus en plus important et sont sans cesse sollicitées par les structures d'accueil d'enfants. Pour y répondre, les ludothèques élaborent des projets et préparent ainsi l'avenir.

Y. LARBIOU
Adjoint au Maire

C. ZANNETTACCI
Adjointe au Maire

En Ludothèque vous trouverez :

- des jeux et des jouets de qualité, adaptés à chaque âge, que l'enfant peut utiliser, essayer sur place ou emprunter pour une durée de 15 jours pour un prix modique (2 F par jouet),
- un atelier dans lequel les enfants et les adultes fabriquent et réparent eux-même des jouets,
- une animation spécifique pour les très jeunes enfants non scolarisés, accompagnés de leurs parents,
- une animation d'éveil musical (à la Grappe),
- une animation autour du livre (à la Grappe, en PMI).

Association «jouons en Ludothèque»

- **La Guirlande**, Maison Pour Tous A. Sarrazin, Place Agrippa d'Aubigné, Tél. : 92.38.21.
Accueil du public : Lundi et jeudi de 17 h à 19 h, mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Accueil des tous petits : Mardi de 10 h à 12 h.
- **Saint-Martin**, Maison Pour Tous l'Escoutaire, Rue des Razeteurs, Tél. : 65.32.70.
Accueil du public : Mardi et vendredi de 17 h à 19 h, Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Accueil des tous petits : Mardi et vendredi de 16 h à 17 h.
- **La Grappe**, Ecole maternelle Chemin de Moulars, Tél. : 65.14.45.
Accueil du public : Lundi au vendredi de 17 h 30 à 19 h 30, Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h.

Les jardins de Maguelone

Un nouveau classicisme pour un immense jardin

Le District a décidé la création d'une grande réalisation unique en France. « Les jardins de Maguelone » dans le site de Maurin. Ce projet de 56 ha d'aménagement d'un parc méditerranéen entre Montpellier et la Mer se terminera d'ici 9 ans. La conception a été faite par l'équipe Portoghesi (Rome) et Garcia-Diaz (Montpellier) après concours.

Pour l'instant, la première tranche de travaux vient d'être lancée. Elle se terminera d'ici la mi-juin 1984.

Pour commencer : l'aménagement de 4,15 ha
Jusqu'au mois de janvier se dérouleront des travaux de terrassement et d'infrastructure. Puis les travaux de plantation et de végétalisation seront engagés. Le montant des travaux est de 3,3 millions de francs. La partie nord de la zone va donc être aménagée ; elle

comprendra un théâtre de verdure où de petits spectacles pourront être donnés, un parcours sportif, des aires de jeux et une végétalisation. Ce programme a été élaboré en concertation avec les élus, les représentants des comités de quartier et les habitants de Maurin. Un des objectifs était aussi de réduire les nuisances phoniques et visuelles de la SPA installée à cet endroit. Une solution a été trouvée dans la création de buttes en terre végétalisées.

Le poumon vert de la région

Ce projet est unique en France. Rien de tel n'avait été imaginé depuis le XVIII^e siècle. Il mêle classicisme et milieu méditerranéen. C'est un jardin ordonné, rectiligne qui ouvre sur la mer et la cathédrale de Maguelone

(le plus vieux lieu de la chrétienté) et qui rappelle les dessins du Peyrou. Mais le paradoxe vient des essences qui y seront plantées. Toutes les essences méditerranéennes seront représentées notamment le chêne vert, le peuplier blanc et noir, l'alaïère, l'arbusier... Ce sera le poumon de l'agglomération et de la région. Il concerne 300 000 habitants.

Programmation du projet

A la fin juin 84, 4,15 ha seront aménagés, puis la deuxième partie, des travaux concernant 12 ha sera terminée aux environs de 1985. L'ensemble des travaux concernant la totalité des 56 ha interviendra d'ici à 9 ans. Pour cela, il faut que le District trouve une solution globale à l'installation de la décharge de Thot.

Le cheval de Przewalski



Cet animal, qui ne mesure pas plus de 1,48 m, est un cheval sauvage de Mongolie. L'espèce fut découverte il y a cent ans par l'explorateur russe Przewalski. Mais on pense qu'il y a une centaine de milliers d'années, leur répartition géographique était assez vaste, certains devaient se trouver dans le sud de la France comme en témoignent les peintures murales des grottes de Lascaux, montrant des chevaux à crinière dressée correspondant à cette espèce.

Aujourd'hui, il existe 420 animaux répartis dans des zoos du monde entier. Au zoo de Lunaret de Montpellier, un couple de chevaux de Przewalski a été introduit en 1971. On dénombre à ce jour cinq naissances. Ces chevaux sont tous descendant d'une dizaine de spécimens capturés au début du siècle. Un projet de protection de cette espèce vient d'être mis en place : il a pour but d'établir un groupe de chevaux

reproducteurs en semi-réserve d'abord, dans un enclos de 130 hectares dans le parc des Cévennes et ensuite en liberté pour permettre de conserver cette espèce en voie de disparition et préserver un patrimoine génétique afin de minimiser les risques de consanguinité. La création d'un troupeau international de reproducteurs en semi-réserve sera la phase intermédiaire entre la vie en captivité et la liberté. Deux des chevaux du zoo de

Lunaret feront partie de ce troupeau. Ce projet a été mis en place grâce à trois intervenants principaux : le Parc National des Cévennes, qui sera le terrain de l'expérience, l'U.I.C.N., organisation internationale scientifique pour la promotion d'une politique de sauvegarde des milieux naturels et des espèces animales et végétales les plus menacées et enfin, le W.W.F., le Fonds Mondial pour la Nature.

METALLERIE : Portails - portillons

CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Villas - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité Brise vent

MERIDIONALE DES CLOTURES

TEL : (67) 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE MONTPELLIER
(Etablissement public institué par décret du 26 Juillet 1976)

30, Avenue de Lodève - 34 000 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5032 09 M
Tél. : (67) 92.18.63

UN ORGANISME A COMPETENCES MULTIPLES

Peut intervenir
— pour étudier, conseiller, aménager, réhabiliter
construire : - pour la location en collectifs
- pour l'accession à la propriété ou individuels

Peut se charger, pour le compte des communes :
— des équipements publics, de loisirs, des espaces verts, des zones d'accueil pour les activités industrielles et artisanales, des implantations commerciales.

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments et Travaux publics

MERIDIONALE

Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 64.44.40

Pièces détachées Occasion

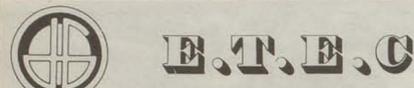
auto express
dépannage - remorquage
carrosserie - peinture
rue du mas de saint-pierre
montpellier z.i. - tél. 92.80.00

JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt : **Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7.025, 34022 Montpellier cedex**
Tél. : 75.36.80 Télex 480-177 TARFIL-MONTP



SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES ET DE COORDINATION J. GUTKNECHT

- Génie civil
- Bâtiments tous corps d'état
- Coordination et pilotage
- Economie d'énergie
- Voirie et réseaux divers
- Expertises

3, rue du Plan du Parc
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 58.22.44

ASSOCIATIONS DE LA VILLE

Un document indispensable

A l'usage de toutes les associations, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget vient de faire paraître la deuxième édition du Guide Fiscal des Associations et autres organismes sans but lucratif. C'est un ouvrage pratique qui aidera chacun à éclaircir les problèmes fiscaux (dé-

clarations, exonérations, gestion du patrimoine, publications, etc.).

On peut commander cet ouvrage à la Documentation Française, 124, rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex ou l'acheter en librairie au prix de 35 francs.

Ciné-club

Les Troubadours

Depuis 1980, des films loués à l'Office Régional du Cinéma Educateur (La Cinémathèque, rue Azéma) sont projetés dans la cantine de l'école Les Troubadours, le **Vendredi soir à 21 h**. Le rythme était au début de une séance par mois. Ainsi en 1980-81, 8 films ont été projetés de novembre 80 à juin 81; en 1981-82, 9 films d'octobre 81 à juin 82. En 1982-83, devant le succès croissant de ces séances (66 adhérents jeunes, 9 adhérents adultes) et à la demande de nombreux adolescents, nous avons certains mois organisé 2 séances, ce qui a donné un total de 12 films de septembre 82 à mai 83. Ces chiffres montrent une progression constante des spectacles.

Pour 1983-84, 14 films sont prévus:

30 sep. 83: Fog.
14 oct. 83: La Guerre des étoiles.

28 oct. 83: La Dernière folie de Mel Brooks.
25 nov. 83: The Sugarland Express.
9 déc. 83: Le Parrain II.
13 jan. 84: Alien.
27 jan. 84: Le Chasseur.
24 fév. 84: Modesty Blaise.
9 mars 84: Un Million d'années avant Jésus-Christ.
13 avr. 84: The Blues Brothers.
27 avr. 84: Furie.
11 mai 84: Pendez-les haut et court.
25 mai 84: Norma Rae.
7 juin 84: Le Parrain I.

L'entrée aux séances est réservée aux adhérents du Ciné-club. Les cartes valables pour l'année scolaire sont en vente à chaque séance. Elles donnent droit à l'entrée au Ciné-club de la Maison Pour Tous Georges Brassens et à divers ciné-clubs en ville. Se renseigner au 75.12.10. Comité de quartier la Paillade

Lucrèce Borgia par le Théâtre de la Parole

L'Association du Théâtre de la Parole présentera sa nouvelle création «Lucrèce Borgia» de Victor Hugo, du 22 au 26 novembre au Théâtre de la Parole, 2, rue du puits du Palais. Cette mise en scène signée Arsène Richeux, est le début d'un travail de la troupe sur l'œuvre dramatique de Victor Hugo. Plusieurs spectacles sur cet auteur suivront. Outre la

création et la diffusion de spectacles, cette troupe professionnelle assure des animations en milieu scolaire, ainsi que des ateliers de théâtre, dans ses locaux (initiation à la pratique théâtrale, recherche théâtrale, expression dramatique pour les enseignants). Pour tous renseignements, téléphoner au 66.31.07.



Iseion

Danse classique

Afin de parfaire la formation du danseur, le Théâtre Iseion, connu pour son enseignement de la danse contemporaine accueille des cours de danse classique pour enfants et adultes, tous niveaux.

Poésie - Imprimerie

Nouvel atelier proposant aux amoureux du livre, la création et la mise en forme de textes, puis leur impression. Enfants et adultes. Renseignements - Inscription: Théâtre Iseion, 18, rue Fouques (près Impôts Chaptal) Montpellier. Tél.: 58.38.15.

Une voix amie à votre écoute au

54.65.70

Le mouvement *Vie Libre* pour la guérison des victimes de l'alcoolisme met à votre disposition un numéro de téléphone auquel vous pouvez appeler de 12 h à 14 h et la nuit de 19 h à 9 h - une voix amie écoutera votre appel. Il est possible aussi de rencontrer et de discuter avec des buveurs guéris, des sympathisants en se rendant à la section - appartement 373, 1581, route de Mende, M. Louis MILHAU - 34000 MONTPELLIER.

DANSE

La Compagnie Dominique Bagouet

«L'Equipe dont on parle»



Dominique Bagouet en répétition

Jackie Taffanel

«On en parle aussi»

Autre équipe, autre style, mais toujours la même qualité. Décidément, nos danseurs Montpelliérains savent faire parler d'eux. La municipalité se réjouit de voir que ses efforts ont permis à ces compagnies d'accéder à une reconnaissance nationale et même plus.

Horaires des cours-ateliers du groupe incliné

Maison Pour Tous Léo Lagrange - Mas de la Paillade.
— Mardi de 19 h à 22 h: Denis Taffanel.
— Mercredi de 19 h à 22 h: Jackie Taffanel.
Antigone - Salle Victoire: Jackie Taffanel.
— Lundi de 19 h à 22 h (cours avancés)
— Jeudi de 19 h à 22 h.
— Vendredi de 19 h à 22 h.
Atelier Enfants: Mercredi de 10 h à 11 h - Isabelle RICHEZ.
Cours débutant adultes: Mercredi de 11 h à 12 h 30 - Patricia LOPEZ.

TARIFS
120 F par mois pour 1 cours par semaine; tarif dégressif à partir de 2 cours par semaine. Cotisation annuelle: 100 F. (40 F MPT, 40 F licence Fédérale, 20 F association).

La compagnie Jackie Taffanel vient d'être encensée (le mot n'est pas trop fort) par la presse pour sa participation à la saison estivale de l'Escalier d'Or. Avec son ballet «Neuf Porte», elle a réalisé un ballet admirablement mis en espace, d'une composition plastique rigoureuse, originale. Au moyen d'écriture claire, elle fait la synthèse des différentes formes de danse contemporaine; elle donne ses lettres de noblesse à la danse-contact (Le Parisien Libéré). Peut-on rêver de couronnes mieux tressées pour le Groupe Incliné de Jackie Taffanel. Cette création qui avait été présentée et primée au concours de Bagnolet en version courte était également



INSTALLATIONS SANITAIRES CHAUFFAGE CENTRAL VENTILATION

Yves ANDRES

100, rue des Cours
Lotissement Plein Soleil
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 27.66.72

Les Collinières

Votre maison sur les coteaux de la Mosson

L'exception

4, 5, 6 pièces

PRIX Fermes ET DEFINITIFS

BUREAU DE VENTE SUR PLACE
AV. DU COMTE DE NICE / RUE DE SICILE
MONTPELLIER

LES HAUTS DE LA PAILLADE
Tous les jours sauf vendredi et samedi
14 h / 19 h
Dimanche : 10 h / 12 h et 14 h / 19 h
TEL. : 46.62.97

La raison

P.A.P. + A.P.F. possibles

SORMAE

AGENCE LANGUEDOC

5, rue des Aramons
B.P. 45 - 34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.77.75

CONSTRUCTIONS
IMMOBILIERES
INDIVIDUELLES
COLLECTIVES
SCOLAIRES
UNIVERSITAIRES

TRAVAUX HOSPITALIERS

sade

★ l'eau... c'est la vie !

Agences locales de la Succursale :

- NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
- ORANGE : Tél. : (90) 34.56.44
- TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
- NICE : Tél. : (93) 71.37.25
- MONTPELLIER : Tél. : (67) 72.31.31

Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battages de palplanches
- Fondations et Fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

Succursale de Marseille :
251 boulevard Mireille-Lauze
13 362 MARSEILLE Cedex 10
Tél. : 16 (91) 79.91.51

ENTREPRENEURS
ARTISANS - PARTICULIERS

BETON PRET A L'EMPLOI
CONSULTEZ-NOUS
75-43-10 - 75-37-24

2 unités de production
— JUVIGNAC :
143, route de Lodève - 34990 JUVIGNAC
— VENDARGUES :
Z.I. RN 113 - 34740 VENDARGUES

Siège Social et Bureaux : 103, rue 136
Lodève 34990 JUVIGNAC B.P. N°102

**SUPERBETON :
QUALITE et SERVICE**

Opéra de Montpellier



Le cycle Mozart continue

Après la représentation cette année de «Don Giovanni», le cycle Mozart continue avec pour mars 84 à l'Opéra de Montpellier «la flûte enchantée». En mai 85, les «noctes de Figaro» seront créées et il est prévu pour les nombreuses personnes qui n'auraient pas pu voir «Don Giovanni», une reprise de cette œuvre en juin 85. Pour 86, on parle déjà de l'«enlèvement au serraïl».

La programmation de l'Opéra remporte déjà un grand succès. Le nombre des abonnements lyriques est passé de 500 l'an dernier à 800 cette année. Preuve de l'accueil que réserve le public à ces manifestations. Le metteur en scène du cycle Mozart, Jean-Charles Auvray, ainsi que le décorateur Rudy Sabourghi, étaient dans nos murs pour nous donner quelques éléments de cette

«flûte enchantée».

Une mise en scène magique.

Jusqu'à présent, deux types de mises en scènes avaient été donnés de cette œuvre, une symbolique qui faisait référence à l'appartenance maçonnique de Mozart et une métaphysique où la mort avait un rôle important. Jean-Claude

Auvray a décidé de retrouver le côté magique de cette œuvre, l'enchantement de départ, la naïveté première.

Le décor s'appuyant sur cette mise en scène, reposera sur l'aspect magique de la nuit et du jour, de la nature et l'architecture.

Il n'y a donc dans cette mise en scène aucune «relecture» de l'œuvre mais un respect du

principe de la «flûte enchantée». L'équipe de chanteurs sera dans sa majorité une équipe de jeunes chanteurs français. Afin de permettre une bonne compréhension du déroulement de l'action, les récitatifs seront en français.

Un enchantement vous attend donc en mars pour la création de l'Opéra de Montpellier avec la «flûte enchantée».

Programme de l'Opéra

Modern' Jazz Dance: Vendetta Mathéa. Sous l'égide de «Création et Mouvement». «Personnalité fascinante, par un langage fait de simplicité et de conviction, Vendetta Mathéa a su imposer sa vision du Modern Jazz. Amalgame de techniques classique et moderne, de feeling Brésilien et Africain, son style est épuré, parfaitement adapté à ses sentiments, son corps, sa musique.

«Black Nativity». De Langston Hughes. Mise en scène chorégraphique: Michaël Malone. Direction musicale: Alberta Carter Bradford. Black Nativity pénètre au plus intime de nous-même et éveille notre désir inexprimé d'avoir été là, d'être le berger, ou le sage, ou le bœuf, ou un papillon. Black Nativity fait éclater les barrières ethniques, c'est l'histoire de la Parole Vivante.

Nouvelle Création. Par le Centre Chorégraphique Régional de Montpellier, Compagnie **DOMINIQUE BAGUET.** (Voir article page 19).

LYRIQUE

«Madame Butterfly»

Drame lyrique de Giacomo Puccini. Livret de G. Giacosa et L. Illica. Décors et costumes: Opéra du Nord. Orchestre de Montpellier/Languedoc-Rous-

sillon. Direction musicale: Pierre Dervaux. Mise en scène: Giampaolo Zennaro. Madame Butterfly est certainement la plus moderne des œuvres de Puccini. Musicalement, les concessions aux traditions de l'opéra italien, qu'on rencontre encore dans

Tosca, ont à peu près disparu. On sent Puccini beaucoup plus préoccupé par le parlando, un style de conversation en musique où chaque réplique éclaire progressivement la psychologie des personnages. D'où une interprétation plus poussée du chant et de l'orchestre.

6 novembre, 14 h 00: DANSE/Mukti Dance Company.	23 novembre, 8 h 30: THÉÂTRE/Lucrèce Borgia.
8 novembre, 21 h 00: THÉÂTRE/Mélimélan.	23 novembre, 21 h 00: THÉÂTRE/Lucrèce Borgia.
10 novembre, 21 h 00: THÉÂTRE/La Charrette des Caymans.	24 novembre, 14 h 00: THÉÂTRE/Lucrèce Borgia.
11 novembre, 20 h 30: LYRIQUE/Madame BUTTERFLY.	24 novembre, 21 h 00: THÉÂTRE/Lucrèce Borgia.
11 novembre, 21 h 00: THÉÂTRE/La Charrette des Caymans.	25 novembre, 14 h 00: THÉÂTRE/Lucrèce Borgia.
12 novembre, 21 h 00: MUSIQUE/Doudou Gourirand Quintett.	25 novembre, 21 h 00: O.M.L.R./Kantorow.
13 novembre, 14 h 30: LYRIQUE/Madame BUTTERFLY.	25 novembre, 21 h 00: THÉÂTRE/Lucrèce Borgia.
15 novembre, 21 h 00: DANSE/Carmen - Ballet Gades.	26 novembre, 9 h 45: O.M.L.R./Concert éducatif.
15 novembre, 21 h 00: CHANSON/Tamia et Pierre FAVRE.	26 novembre, 8 h 30: THÉÂTRE/Lucrèce Borgia.
16 novembre, 21 h 00: DANSE/Carmen - Ballet Gades.	26 novembre, 21 h 00: THÉÂTRE/Lucrèce Borgia.
16 novembre, 21 h 00: THÉÂTRE/Jafabule.	27 novembre, 10 h 45: O.M.L.R./Kantorow.
17 novembre, 21 h 00: THÉÂTRE/Jafabule.	27 novembre, 17 h 00: THÉÂTRE/Lucrèce Borgia.
18 novembre, 21 h 00: KARSENTY Herbert/Le Don d'Adèle.	29 novembre, 21 h 00: THÉÂTRE/Monsieur Emile.
18 novembre, 21 h 00: MUSIQUE/Récital Francis MICHAUD.	1 ^{er} décembre, 21 h 00: THÉÂTRE/Le Clown Jacoby.
19 novembre, 21 h 00: DANSE/Vendetta Mathéa.	3 décembre, 21 h 00: C.C.R.M./Création.
20 novembre, 17 h 30: DANSE/Black Nativity.	3 décembre, 21 h 00: THÉÂTRE/Tchouffa.
22 novembre, 21 h 00: Chants et Danses de Lettonie.	4 décembre, 17 h 00: C.C.R.M./Création.
22 novembre, 14 h 00: THÉÂTRE/Lucrèce Borgia.	4 décembre, 17 h 30: THÉÂTRE/Tchouffa.
22 novembre, 21 h 00: THÉÂTRE/Lucrèce Borgia.	6 décembre, 10 h 00: JEUNESSE MUSICALE DE FRANCE/Violoncelle - Piano.
	6 décembre, 15 h 00: J.M.F./Violoncelle - Piano.
	6 décembre, 21 h 00: J.M.F./Violoncelle - Piano.
	9 décembre, 21 h 00: O.M.L.R./Alain Marion.
	11 décembre, 10 h 45: O.M.L.R./Alain Marion.
	15 décembre, 21 h 00: VARIÉTÉ/Le Gong du Balayeur.
	16 décembre, 21 h 00: MUSIQUE/Concert Parmegiani.



Gades

DANSE

«Carmen» Par le Ballet Antonio Gades. «Notre Carmen est une version dansée. La danse est ici le personnage absolu et qui dit danse dit rythme, musique, mouvement. Notre intention a été de trouver dans nos racines, dans notre tempérament, les éléments de cette Carmen et pour cela, nous avons utilisé la danse et le chant flamenco, sans dédaigner pour autant la belle partition de Bizet qui, au contraire, nous a servi de contrepoint». Antonio Gades et Carlos Saura

Economie Economie

Une Nouvelle Race de Société

Le Député Maire Georges FRECHE et la Municipalité ont vite compris l'importance de l'Economie Sociale et au moment où le Gouvernement étudie avec grande attention le développement de l'économie sociale, ils ont désigné notre collègue Michel BROCHE à la délégation du tiers secteur.

Il est intéressant de se demander à quels systèmes appartiennent ces catégories d'entreprises et si leur développement est compatible avec celui harmonieux des entreprises pré-existantes. Le vocabulaire d'économie sociale regroupe tout à la fois l'économie associative, celle contrôlée par la mutualité et les mutuelles, et la coopération; qu'elle soit de consommateurs ou de producteurs. Un grand principe se retrouve dans toutes les entreprises appartenant à l'économie sociale, ce sont des élus, des membres, participants ou sociétaires, qui portent la responsabilité de la gestion de l'entreprise, mais contrairement aux entreprises traditionnelles, les coopératives mutuelles et la plupart des associations qui font œuvre de commerce ou prêtent services voient leurs responsables désignés suivant la formule: un homme, une voix, indépendamment de l'engagement financier de chaque membre et

aucune proportionnalité de possession du capital ou des fonds propres.

Dans ces conditions, des mandataires sociaux portent effectivement la responsabilité de mener à bien l'ŒUVRE COMMUNE, ils se doivent d'y engager pleinement la totalité de leurs capacités, répondant d'ailleurs de ce fait sur leurs biens de la qualité de leur engagement.

Une autre aptitude particulière est reconnue à ces entreprises: possibilité, pratiquement sans limite, de mettre en commun d'associations à associations, de mutuelles à mutuelles, leurs capacités en groupes d'intérêts économiques, le monde agricole a bien compris ce phénomène, lui qui a développé le système de protection mutuelle.

Primitivement basé sur la multiplicité des apports sur le pouvoir démultiplicateur de l'association, la philosophie du système peut être qualifiée de non capitaliste. Non capitaliste, au sens où elle ne reconnaît pas à l'argent apporté celle d'un titre de propriété à raison proportionnelle, l'économie sociale participe cependant au système libéral

au moins dans son fonctionnement actuel.

Que permet donc ce système d'entreprise et d'économie?

1) Il permet l'expression de la totalité des participants et notamment dans la désignation du «patron».

2) La coopération ouvrière est une utilisation de capacité d'entraînement du capital des salariés à des fins de maintien de l'emploi certes mais également de contrôle de pans entiers de l'économie.

3) Permettre aux français dans l'entreprise d'appliquer les principes de: **égalité, responsabilité et solidarité**, services sur mesures et propriété privée.

Capitalisme déguisé, évolution dans l'économie libérale, le sommet de l'auto-organisation, outils au service de groupes de pression, ou tout simplement adaptation par l'esprit français des structures de l'économie à ses propres besoins, il apparaît que tout qualificatif peut s'appliquer à l'économie sociale.

Elle est encore naissante et sera ce que, comme d'habitude, les entrepreneurs voudront ce qu'elle soit.

Pour nous elle apparaît comme une solution à la morosité à la crise, au chômage. MONTPELLIER se devrait d'être un des berceaux de l'économie sociale naissante, la désignation de M. Michel BROCHE, pour se charger de ces problèmes en est la volonté.

Souhaitons bon vent à ce type de nouvelle race d'entreprises et de sociétés MONTPELLIER L'ENTREPRENANTE répond toujours présent au progrès social.

Vincent CALVO
Délégué
à la Vie Economique

Décentralisation sur Montpellier

L'Institut Français d'Etudes des Plantes Médicinales et Odoriférantes appartenant au Ministère de la Culture dont le siège social est à Milly-La-Foret a décidé de décentraliser une antenne de quelques dizaines de chercheurs sur Montpellier.

Montpellier était en concurrence avec la Région Rhône-Alpes et la Côte d'Azur. Une des conditions de l'implantation sur Montpellier a été due à la qualité de sa recherche en Médecine. L'installation est envisagée soit à Lavallette soit au domaine de Saporta.

Concert

Un concert d'orgue sera donné par Jacques Bétoulière au profit de l'Institution de la promotion sociale, le mercredi

9 novembre à 21 h à la cathédrale St-Pierre de Montpellier. Au programme Bach, Brahms, Messiaen, Jehan Alain.

Santé

Lutte contre le cancer

Présent lors du Salon de la Prévention «ESPACE SANTÉ», le Comité Départemental de l'Hérault de lutte contre le Cancer a eu le plaisir d'accueillir à son stand, plus de 2 500 personnes, à qui ont été remis gratuitement un dossier de documentation sur le Cancer. Sont venus très nombreux les Adultes avec des «Jeunes» accompagnés de leurs enseignants, que nous remercions très vivement pour l'intérêt qu'ils portent à la Prévention en général, et à celle du Cancer en particulier.

A cette occasion, les buts poursuivis par notre Comité leur ont été définis, à savoir:

— l'aide à la recherche: par l'achat de matériel de pointe, de bourses à de jeunes chercheurs,

— l'aide aux malades Cancéreux: sous la forme d'amélioration des conditions de vie lors de leur hospitalisation (achat de T.V. pour les chambres, financement de la bibliothèque, etc...) et de secours aux familles dans le besoin.

— l'aide à la réinsertion des malades guéris: le Comité a permis à une ancienne malade de faire éditer un livre sur son combat avec la maladie: «Mon chemin au bout de ta vie» par Jocelyne BLANQUET, livre vendu à 50 % au bénéfice de notre Comité.

— l'information au public en ce qui concerne la prévention, le dépistage et les traitements du cancer. Information faite gratuitement sous forme de débats/questions/réponses avec la participation d'un médecin oncologue, dans les villages, les lycées et collèges qui le souhaitent.

Afin de pouvoir réaliser les buts qu'il s'est fixé, le Comité a besoin de Tous, aussi nous remercions très sincèrement tous ceux qui, par leurs dons ou leur adhésion (plus de 1 300 adhérents), nous permettent d'atteindre les objectifs fixés.

Comité Départemental de l'Hérault de lutte contre le Cancer - Montpellier.
C.C.P. 1710 - 21 N

SOCIETE NOUVELLE E.A.T.T.
ENTREPRISE
d'AMENAGEMENTS
de TERRAINS
et de TRAVAUX

Terrassement
Voirie
Canalisation

Route de Lodève 34990 JUVIGNAC - Tél. : 67/75-29-70

en appartement

ou en villa ?

En revanche, si vous rêvez d'une villa, nous vous proposons le quartier sud-ouest de Montpellier (Bagnères) ou Maurin.

Vous cherchez un appartement à Montpellier ? La maison du G.S.C.I.C. vous propose plusieurs quartiers : la Pierre Rouge, les Aubes ou les Violettes. Vous êtes tentés par un village ou la proximité de la mer ? Venez à Lattes ou La Grande Motte.

LA MAISON DU G.S.C.I.C.
L'IMMOBILIER COMME UN SERVICE

361, av. Saint-Maur-34000 Montpellier - Tél. (67) 72 00 00

sanofi

CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY DE MONTPELLIER

GESTION TECHNOLOGIE RECHERCHE

L'EFFICACITÉ D'UN GROUPE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

52, rue d'Anjou, 75384 Paris Cedex 08. Téléphone : 266.91.50
CENTRE REGIONAL DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
657, avenue de Boirargues, 34010 Montpellier Cedex. Téléphone (67) 65.61.65

Ets VIEUX
Quincallerie de bâtiment

- Outils manuel : Facom, Peugeot
- Outils et matériel électrique : Peugeot
- Soudage électrique : Atal
- Peinture - Droguerie - Ménage

TOUT POUR LE JARDIN

A votre service, techniciens-conseils
Service après-vente et garantie assurés

FOURNISSEUR DU SERVICE
ENTRETIEN DE L'INDUSTRIE,
L'ADMINISTRATION ET LES
COLLECTIVITES

46, avenue Pont-Juvénal - Montpellier.
Tél. : (67) 65.79.82
Fournit aussi les particuliers

ETUDE - CREATION
ENTRETIEN
S P J

Piscines - Parcs - Jardins

Mas de Sueilles
34270 CAZEVILLE
TEL (67) 84.00.94

toujours à portée de main ...
le bus s'arrête dans votre quartier.

SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRAINE DE TRANSPORT URBAIN
20, rue de la Loge - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 66.12.56

ELECTRICITE GENERALE
INSTALLATIONS FOURNITURES
JEAN MELGAR

33, Chemin de la Moutte
34 170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. : (67) 72.55.60

1986: 20 000 foyers vont communiquer.

Visionner quand vous le souhaitez le film de votre choix, téléphoner et recevoir en même temps l'image de votre correspondant, apprendre sur votre écran l'anglais ou la cuisine, surveiller de chez vous votre maison de campagne, choisir votre programme télé parmi les chaînes de tous les pays...

Non ce n'est pas de la science fiction, mais un aperçu de la vie quotidienne à Montpellier dans une poignée d'années.

Laissez vagabonder votre imagination, les performances des câbles optiques sont illimitées...

- Réseau de transport
- Réseau de distribution
- Point de branchement

